sdey
Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne

2019
RAPPORT D'ACTIVITÉ

Ensemble, construisons les territoires de demain

LE SDEY EN CHIFFRES

18 779
recharges sur le réseau des bornes électriques

19 134 117
euros de travaux commandés

14001
certification ISO (environnement)

183
tonnes d'émission de CO2 évitées par les véhicules utilisant le réseau des bornes

20121
certification ISO en cours (événements durables)

9001
certification ISO (qualité)

1 et 1
1 an et un mois : capacité de désendettement

92%
des clients satisfaits des services du SDEY

119,8
minutes de durée moyenne de coupure des clients Basse tension

8 548
visiteurs uniques sur le site internet

21
jours de délai moyen de paiement des entreprises

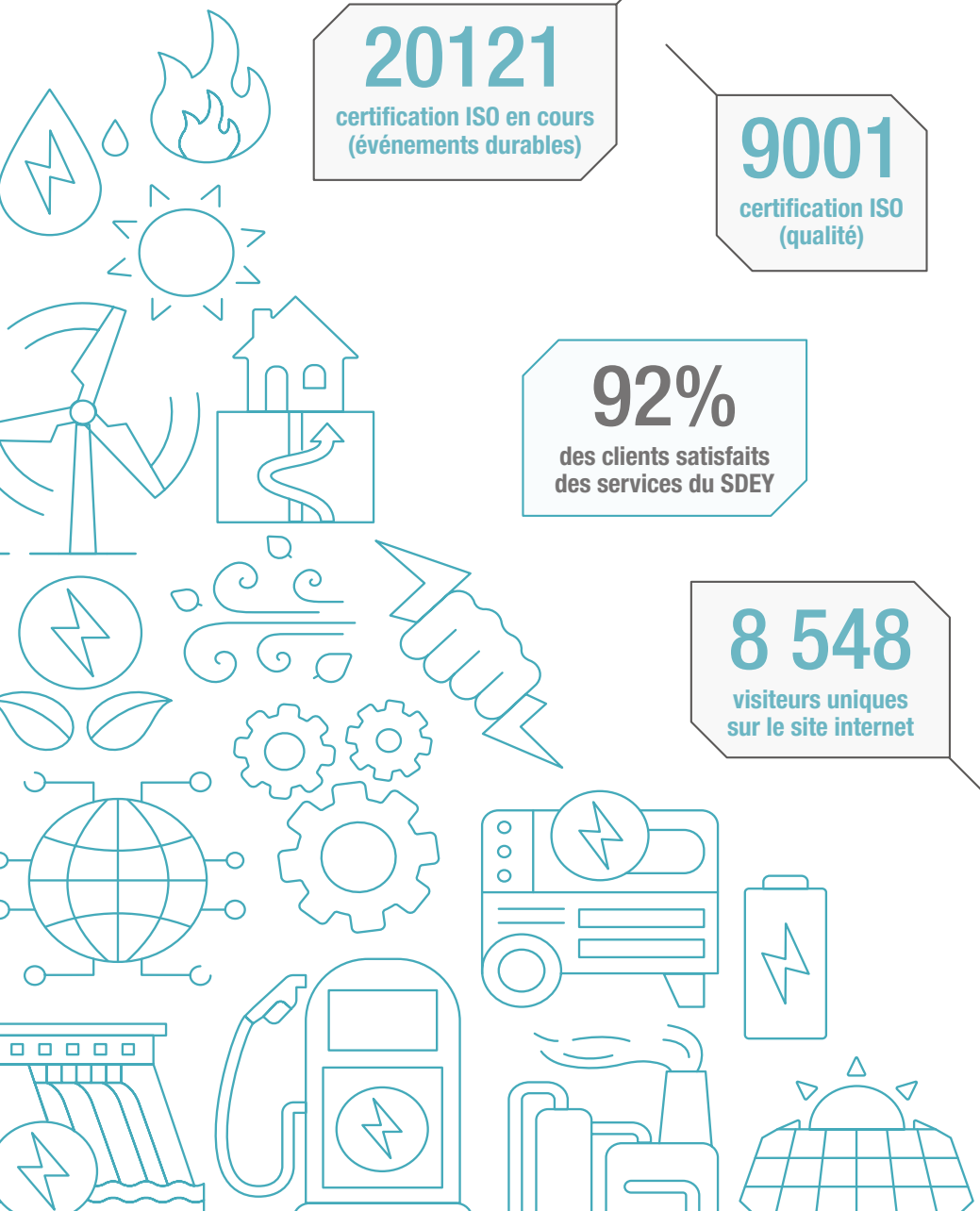

9 785 392
euros de travaux d'éclairage public

95
Renouvellement intégral des parcs communaux d'éclairage public

70%
de prise en charge pour une rénovation complète d'une commune en éclairage LED intelligent

253 753
euros de primes CEE pour le SDEY et trois communes

78
Bâtiments audités pour des projets d'économie d'énergie

4 353
km de réseau basse tension

320
participants aux Assises de l'énergie

225
communes ont bénéficié de travaux du SDEY

5 975
km de réseau Haute tension (HTA)

570
commandes de chantier

40
articles publiés dans la presse sur l'action du SDEY

75%
des dépenses totales sont de l'investissement

210
visiteurs au Salon de l'éclairage public et de l'innovation

77
formations dispensées aux agents du SDEY

351
communes ont transféré leur compétence éclairage public

69
collectivités adhérentes au contrat d'achat d'énergie groupé

SOMMAIRE

LE SDEY EN CHIFFRES 02

ÉDITO 05

GOUVERNER & RÉFLÉCHIR 06

Gouvernance 08
Organigramme 10
Assises de l'énergie 2019 12
Salon de l'éclairage public et de l'innovation 2019 18
Déplacements 19

CONSTRUIRE & CONTRÔLER 20

Réseaux électriques 22
Contrôle de concession 26
Éclairage public 30
Système d'Information Géographique (SIG) 34
Gaz 35
Télécom 36

ANTICIPER & INNOVER 38

Mobilité 40
Optimisation énergétique 42
Certification ISO 14001 44
SEM Yonne Énergie 45

GÉRER & COMMUNIQUER 46

Communiquer 48
Ressources Humaines 50
Règlement financier 51
Finances 52

ANNEXES 56

Liste des travaux par communes 56
Élus des Commissions Locales d'Énergie (CLÉ) 58

« Nous pouvons être satisfaits du chemin parcouru »

Jean-Noël Loury, Président du SDEY

Quel bilan dressez-vous de votre mandat à la tête du Syndicat Départemental d'Énergies ?

Au risque de me répéter, je pense sincèrement que nous pouvons être satisfaits du chemin parcouru en si peu de temps. Il y a six ans, lorsque nous avons décidé de fusionner les 22 structures locales existantes pour construire un Syndicat départemental, peu d'entre nous avaient imaginé de tels résultats.

En consacrant plus des trois quarts de notre budget à l'investissement ou aux aides aux communes, en investissant plus de 51 millions d'euros sur les réseaux électriques, mais aussi en lançant des projets innovants, nous avons contribué à faire de l'Yonne un territoire dynamique où il fait bon vivre et travailler.

Quels ont été les grands projets mis en place en 2019 ?

En 2019, nous avons commandé et réalisé pour 19 millions d'euros de travaux, ce qui représente un volume de travaux important, en augmentation chaque année. C'est 3,9 millions d'euros de plus par rapport à 2018.

L'année écoulée a été marquée par le déploiement de l'éclairage public connecté. En subventionnant les réalisations à hauteur de 70 %, nous avons permis à une centaine de communes de se doter d'un formidable outil combinant économie d'énergie, animation et sécurité.

Nous avons consacré plus de 7,7 millions d'euros à la poursuite de nos programmes d'enfouissement, de renforcement, de sécurisation et d'extension des réseaux électriques.

Nous avons achevé la construction des pylônes de résorption des zones blanches de téléphonie qui nous avait été confiée par le préfet de l'Yonne et commencé à accompagner le Département dans le déploiement de la fibre optique.

Nous avons terminé notre ambitieux programme de déploiement des bornes pour la mobilité électrique, qui a permis 2140 charges de véhicules en décembre dernier.

Enfin nous avons obtenu de Bureau Veritas Certification la norme ISO 14001 qui est la norme environnementale internationale la plus exigeante.

Quelle est l'ambition du Syndicat pour 2020 ?

2020 est une année très différente de tout ce que nous avons connu. La crise sanitaire a compliqué les élections municipales et le renouvellement de nos instances décisionnelles. Mais elle a montré aussi la solidité de notre organisation. Nos élus, nos collaborateurs et nos prestataires ont assuré la continuité du service public de façon exemplaire, malgré toutes les difficultés d'approvisionnement et de travail. Je tiens une nouvelle fois à saluer leur professionnalisme et leur engagement sans faille au service de nos territoires et de leurs habitants.

Il est de notre devoir de tenir les engagements prévus pour cette année.

Nous débuterons ainsi le déploiement des super-chargeurs pour les véhicules électriques. Trois fois plus puissants que nos actuelles bornes rapides, ils permettront en 10 minutes de redonner 500 km d'autonomie aux véhicules. À cette occasion l'Yonne développera la technologie de paiement « plug and charge » qui est une première en Europe.

Nous poursuivrons le développement de l'éclairage public connecté en équipant une cinquantaine de communes. Nous entrerons dans la mise en œuvre du Plan de Corps de Rue Simplifié qui permettra de positionner précisément les réseaux souterrains afin d'éviter toutes déconvenues et accidents lors de travaux sur le domaine public.

Nous poursuivrons le programme de suppression des cabines hautes souvent disgracieuses et installées au centre-bourg.

Avec l'ensemble des Syndicats d'énergie de Bourgogne-Franche-Comté, nous relancerons un appel d'offres pour l'achat groupé d'énergie en y incluant pour la première fois les petits abonnements inférieurs à 36 kVA , correspondant aux anciens « tarifs bleus ».

Comme vous le découvrirez dans les pages de ce rapport d'activité, le SDEY est devenu en quelques années un acteur majeur du développement de notre département. Je suis persuadé qu'au cours des 6 années de la nouvelle mandature, les élus et les collaborateurs du SDEY sauront poursuivre la voie et même explorer de nouvelles pistes au service des communes de l'Yonne et de leurs habitants.

GOUVERNER & RÉFLÉCHIR

Le SDEY a construit une gouvernance permettant de répondre aux attentes et aux besoins de tous les territoires de l'Yonne.

Il est aussi un lieu de réflexion afin de mieux appréhender les enjeux d'aujourd'hui et de demain.

GOUVERNANCE

Gérer les réseaux de façon représentative

En un mandat, le SDEY s'est imposé comme l'outil du maintien d'un service public performant de distribution d'énergies.
C'est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui a pour mission de gérer pour le compte des communes de l'Yonne la distribution publique d'électricité, les réseaux d'électricité, de télécommunication, d'éclairage public et de gaz. Il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux nécessaires à la rénovation et au renforcement des réseaux existants. L'exercice du service public de l'électricité, dans le cadre des cahiers des charges de concession, recouvre deux missions dévolues par la loi. Ces deux missions constitutives du service concédé sont :
- le développement et l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité à ENEDIS,
- la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente à EDF.

Le contrat de concession a été signé en 1999 pour une durée de 30 ans (voir page 29).

Le SDEY est le partenaire privilégié pour accompagner les collectivités et les territoires dans la transition énergétique.
Il est administré par un comité départemental, composé de délégués, d'un bureau et d'un Président élus. Au quotidien, une équipe de 39 collaborateurs met en œuvre la stratégie et les actions décidées par les élus (voir page 10).

Un comité départemental élu par les Commissions Locales d'Énergie (CLÉ)

Le Comité Départemental regroupe les membres des 8 CLÉ qui assurent une parfaite représentation des territoires et font l'interface entre les besoins et les attentes des communes, et les priorités définies par le SDEY.
3 à 10 délégués représentent chaque CLÉ selon l'importance de la population (voir page 58).
Les décisions du comité sont préparées et mises en œuvre par le bureau.

Un Bureau élu par le Comité départemental

Les membres du comité départemental du SDEY élisent pour une durée de 6 ans un bureau composé du Président, des Vice-présidents et des membres.
Pour définir et mettre en œuvre ses politiques, le bureau dispose de commissions thématiques en charge d'anticiper les besoins des territoires et de préparer les projets soumis à son vote.
Le bureau propose les orientations générales aux membres du comité départemental.

Une organisation efficiente

Le SDEY est certifié selon les normes internationales qualité ISO 9001 (depuis 2018) et environnementales ISO 14001 (depuis 2019 : voir page 44).

Chaque année un auditeur de Bureau Veritas Certification vient auditer de façon stricte le fonctionnement du SDEY.

En 2020, le SDEY a souhaité s'engager dans la démarche responsable ISO 20121 (management des évènements responsables : voir page 49).

Le Bureau composé du Président et des Vice-Présidents

Jean-Noël LOURY
Président

Philippe MAILLET
Finances et Personnel

Louis-Marcel GARRIGA †
Communication

Rémy CLÉRIN
Mobilité électrique

Patrick PICARD
Travaux

Jacques BALOUP

Christian CHATON
Éclairage Public

Bernard PETILLAT

Jean-Pierre BOUILHAC
Technologies de l'information

Grégory DORTE
SIG

Claude MAULOISE

Guillaume DUMAY

Les CLÉ

8 CLÉ à l'écoute des territoires

Les membres d'une Commission Locale d'Énergie assurent le développement des politiques énergétiques de leur territoire et proposent un programme d'actions priorisées au Comité Départemental.

Les CLÉ disposent d'un bureau sur place géré par une secrétaire administrative, interlocutrice privilégiée des communes pour leurs démarches de travaux, de la phase d'étude à celle de réalisation.

Ces commissions se réunissent deux fois dans l'année : une première fois au printemps afin de présenter le programme de travaux retenu pour l'année et une seconde fois à l'automne pour recenser les demandes de travaux des communes pour l'année à venir.

ORGANIGRAMME

Christelle CHANOINE
Assistante du Président

c.chanoine@sdey.fr
03 86 52 03 25
06 47 73 53 68

Jean-Noël LOURY
Président

jn.loury@sdey.fr
03 86 52 03 25

Léa RONG
Chargée de mission territoires intelligents et innovation

l.rong@sdey.fr
03 86 52 09 25 / 06 81 34 72 67

Caroline LEGROS
Responsable Communication et du management responsable des évènements

c.legros@sdey.fr
03 86 52 02 30 / 06 40 17 03 17

Éric GENTIS
Directeur Général

e.gentis@sdey.fr
03 86 52 03 26
06 80 74 09 85

Pôle Technique

Edouard BURRIER
Directeur Général Adjoint

e.burrier@sdey.fr
03 86 52 95 32
06 30 89 21 30

Pôle Performance de l'action publique

Émeline RIMBAULT
Directrice Générale Adjointe

Responsable qualité

e.rimbault@sdey.fr
03 86 52 02 27
07 85 59 40 33

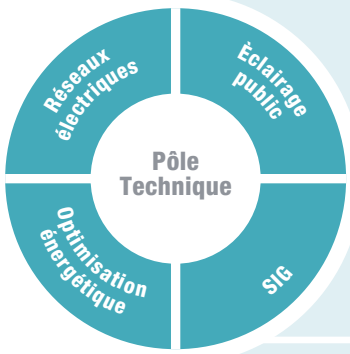

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES - ÉCLAIRAGE PUBLIC

Sandrine Delage
Responsable du service
s.delage@sdey.fr
03 86 80 49 81
07 72 55 65 03

Thomas Bougis
Chargé d'affaires réseaux électriques
t.bougis@sdey.fr
03 86 52 52 66
07 88 64 53 47

Damien Gros
Chargé d'affaires réseaux électriques
d.gros@sdey.fr
03 86 52 03 24
07 85 59 16 63

Karen Guyot
Chargée d'affaires réseaux électriques
k.guyot@sdey.fr
03 86 52 02 26
06 48 97 81 80

Dominique Michel
Chargé d'affaires réseaux électriques
d.michel@sdey.fr
03 86 52 95 31
07 85 59 18 25

Gérard François
Contrôleur des travaux
g.françois@sdey.fr
03 86 52 09 23
06 42 31 34 13

Isabelle Ougier
Responsable maintenance éclairage public
i.ougier@sdey.fr
03 86 80 49 82
07 88 64 53 78

Yannick Daubié
Chargé d'affaires éclairage public
y.daubie@sdey.fr
03 86 80 49 83
07 87 18 97 96

Gabriel Perpina
Chargé d'affaires éclairage public
g.perpina@sdey.fr
03 86 80 51 95
07 85 41 92 66

Anthony Riou
Chargé d'affaires éclairage public
a.riou@sdey.fr
03 86 80 49 84
07 88 64 53 51

SIG

Patrice Lozère
Responsable du service
p.lozere@sdey.fr
03 86 80 49 80
06 48 96 06 76

Olivier Dubucq
Chargé de mission
o.dubucq@sdey.fr
03 86 80 51 91
06 30 03 40 14

Florian Hittier
Chargé de mission
f.hittier@sdey.fr
03 86 80 51 91
06 30 03 41 60

Yvain Remeur
Chargé de mission
y.remeur@sdey.fr
03 86 80 49 87

OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

Aurélie Rossignol
• Responsable du service
• Référente environnement
a.rossignol@sdey.fr
03 86 52 95 30 / 06 37 57 95 02

Laurent Yvart
Conseiller en Énergie Partagé
l.yvart@sdey.fr
03 86 52 00 27

Augustin Ballu
Chargé de mission « Énergies Renouvelables »
a.ballu@sdey.fr
03 86 52 30 14

Vincent Baptiste
Conseiller en Énergie Partagé
v.baptiste@sdey.fr
03 86 80 49 85

Eloïse Ducongé
Gestionnaire du groupement d'achat d'énergies
e.duconge@sdey.fr
03 86 80 51 94

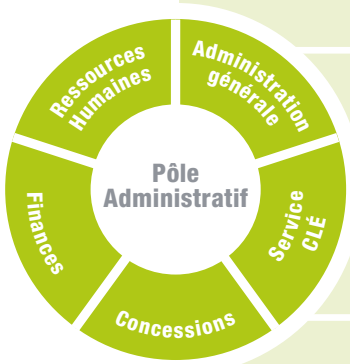

RESSOURCES HUMAINES

Natacha Morel
Assistante ressources humaines
n.queillier@sdey.fr
03 86 52 95 29

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Christelle Chanoine
Secrétaire assemblées
c.chanoine@sdey.fr
03 86 52 03 25
06 47 73 53 68

Patricia Picard
Assistante administrative
p.picard@sdey.fr
03 86 52 22 00

Charlène Bouffaron
Assistante administrative
c.bouffaron@sdey.fr
03 86 52 22 00

FINANCES

Julie Bassin
Responsable du service
j.morel@sdey.fr
03 86 52 02 28

Vanessa Vallée
Assistante comptable
v.vallee@sdey.fr
03 86 52 22 00

Véronique Eckerlein
Assistante comptable
v.eckerlein@sdey.fr
03 86 52 52 65

Zélie Boudin
Assistante comptable
z.boudin@sdey.fr
03 86 51 08 02

Gladys Loubaki
Assistante comptable
g.loubaki@sdey.fr
03 86 52 02 29

Eloïse Ducongé
Assistante comptable
e.duconge@sdey.fr
03 86 80 51 94

CONCESSIONS

Elodie Gaudez
Responsable des concessions
e.gaudez@sdey.fr
03 86 52 09 24

SECRÉTAIRES DE CLÉ

Sylvie Bazot
s.bazot@sdey.fr
03 86 41 57 05
• Molesmes
• Toucy

Fabienne Herrmann
f.herrmann@sdey.fr
03 86 34 20 07
06 83 03 02 11
• Avallon
• Tonnerre

Julie Kloetzlen
j.Kloetzlen@sdey.fr
03 86 47 46 99
• Auxerre
• Migennes

Delphine Dupré
d.dupre@sdey.fr
03 86 95 05 80
• Sens

ASSISTANTE TECHNIQUE

Sylvie Bazot
s.bazot@sdey.fr
03 86 52 52 68
• Auxerre

Juin 2020

Organisées par le SDEY, les « Assises de l'énergie » se sont tenues le 17 octobre 2019 au Skenet'eau de Monéteau.

Comme l'a indiqué le président Jean-Noël Loury dans son propos introductif, « cette matinée d'échanges est devenue, au fil du temps, un rendez-vous incontournable pour qui s'intéresse en Bourgogne-Franche-Comté et même au niveau national, à la transition énergétique ».

Plus de 320 élus et experts avaient fait le déplacement pour participer à des débats très largement consacrés au triptyque « produire - convertir - stocker l'énergie ».

ASSISES DE L'ÉNERGIE 2019

Penser l'avenir de l'Yonne et de ses communes

L'échelon départemental a retrouvé toute sa pertinence

Cyril Roger-Lacan, expert du Débat National sur la transition énergétique, fut le grand témoin des Assises 2019. Pour lui, le contexte énergétique évolue très vite et redonne toute leur place aux acteurs départementaux et locaux.

Cyril ROGER-LACAN

Les progrès technologiques et la digitalisation abaissent fortement le coût de production, mais aussi de stockage et de redistribution des énergies produites localement (électricité d'origine éolienne, solaire ou géothermique, mais aussi réseaux de chaleur ou de rafraîchissement collectifs). L'évolution législative, inspirée par l'Europe, donne plus de souplesse aux projets régionaux. « Une nouvelle place est offerte aux syndicats d'énergie, aux intercommunalités et aux communes. Il faut s'en emparer. Depuis un arrêt du Conseil d'État de 2006, la carence de l'initiative privée n'est plus la seule raison sur laquelle les collectivités peuvent s'appuyer pour agir ». Désormais elles ont la possibilité de se saisir de sujets dès lors qu'il y a un « intérêt de service public », même si des entreprises privées sont présentes aussi.

L'idéal est naturellement de commencer par là où il y a des modèles économiques intéressants. « La rénovation de l'éclairage public et la gestion énergétique des bâtiments sont des leviers qui permettent de créer de la valeur, d'innover et de faire accepter les projets socialement plus compliqués ».

Les difficultés auxquelles sont confrontés les projets énergétiques locaux sont en effet très nombreuses. Ceux-ci sont complexes et souvent multi-énergétiques. Ils sont coûteux et s'inscrivent dans le temps long. Ils ne sont pas toujours lisibles et peuvent susciter le rejet.

« Pour faire aboutir ces projets, il faut une volonté de coopérer et de travailler ensemble ». Les Allemands l'ont bien compris puisque la moitié du parc de production des énergies renouvelables est aux mains de coopératives citoyennes ou de collectivités locales. « En France, on en est encore loin, mais on a la chance d'avoir les syndicats départementaux ». Ces structures que certains jugeaient dépassées, retrouvent aujourd'hui toute leur pertinence. Pour Cyril Roger-Lacan : « Les collectivités doivent s'associer et associer leurs habitants autour de ces solutions d'avenir. Elles peuvent s'appuyer sur les syndicats départementaux d'énergie qui sont bien outillés intellectuellement ». Leur rôle essentiel est de porter l'innovation, notamment en matière de stockage, mais aussi de « veiller à la cohérence, à la transparence et à la faisabilité des nouveaux projets énergétiques locaux ».

6 ans au service des communes de l'Yonne

La première table ronde fut l'occasion de tirer un bilan de l'action du Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne, 6 ans après sa création.

Patrick PICARD

Pour Patrick Picard, Vice-Président en charge des travaux d'électrification, si l'électrification rurale reste la première mission du SDEY, il a su moderniser son action et gagner en réactivité. « Nous avons désormais un contrôleur de travaux qui suit de très près le travail des entreprises et nous avons multiplié les réunions dans les communes et les enquêtes de satisfaction afin de coller aux besoins du terrain ». « Le SDEY a un rôle d'aménageur essentiel pour le département » a complété Philippe Maillet, vice-président en charge du personnel et des finances. « Par l'importance de ses commandes auprès des entreprises locales, il contribue aussi à l'emploi dans l'Yonne ».

Philippe MAILLET

Cependant les interventions du SDEY vont au-delà des réponses aux besoins remontés par les communes. Comme l'a rappelé Éric Gentis, le directeur général : « Le Syndicat a une stratégie qui s'appuie sur trois piliers : accompagner le développement des communes, les aider à maîtriser leurs dépenses de fonctionnement et construire des projets innovants rayonnant dans tout le département ». Cette vision est structurée dans un plan de mandat débuté en 2014 et des réunions stratégiques annuelles où sont validés les projets concrets.

Hubert BARBIEUX

Hubert Barbieux, maire de Vézelay, a présenté une de ces actions complexes : la rénovation de l'éclairage public du bourg. « Nous devions renouveler 110 lanternes et procéder à l'extension du réseau dans les zones peu éclairées, le tout sous le regard vigilant de l'Architecte des Bâtiments de France. Le résultat est non seulement une réussite esthétique, mais aussi financière. Avec les LED connectées nous faisons 50 % d'économie. Le Syndicat nous a aussi aidés dans le montage financier. Dans un autre dossier, celui de la rénovation énergétique de la mairie, le service Conseil en Énergie Partagé nous a accompagnés pour bénéficier du mécanisme des Certificats d'Économie d'Énergie».

Éric GENTIS

Le développement des nouvelles mobilités fait partie des projets structurants portés par le SDEY. Pour Eric Gentis : « Avec 130 bornes de charges pour véhicules électriques installées, le SDEY a constitué le plus grand réseau de bornes de Bourgogne-Franche-Comté. En parallèle nous menons des actions pour répandre l'usage des véhicules électriques dans le département ».

Jean-Philippe Saulnier-Arrighi, maire de Moulins-sur-Ouanne, est venu témoigner de ce mouvement : « Nous avons bénéficié des conseils et des aides du SDEY pour équiper la commune d'un véhicule électrique pour le cantonnier. Nous avons ensuite décidé de le rendre accessible aux habitants, en dehors de ses heures de travail ».

Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

Éric Coquille a présenté les résultats de l'auto-partage mis en place dans sa commune de Perrigny-sur-Armançon. « Notre rôle d'élu est aussi d'amener les habitants à s'approprier les nouveaux usages. Notre projet correspondait indéniablement aux besoins de la population de nos villages qui doit en permanence se déplacer alors que les coûts de transport ont flambé. Notre voiture électrique partagée est aujourd'hui utilisée plusieurs fois par jour. C'est devenu le second véhicule, voire même le premier pour beaucoup d'habitants ».

Éric COQUILLE

Comme l'a rappelé Philippe Maillet, la réussite du SDEY lors de ces 6 premières années repose sur la mobilisation de ses 48 élus, mais aussi sur l'implication de ses 39 agents « qui connaissent bien la réalité de nos territoires ».

Faire face aux nouveaux défis

En ouverture de la seconde table ronde de la matinée, Olivier Loizeau, directeur de la SEM Vendée Énergie, a rappelé une nouvelle fois que les collectivités locales étaient « les chevilles ouvrières de la transition énergétique ». Il ne faut pas avoir peur de prendre des initiatives car « la réussite du nouveau modèle énergétique passe par la décentralisation de la gouvernance ».

Aymar de Germay, directeur du développement de Tilia, a présenté « Smart Magne », un vaste projet d'autoconsommation collective comprenant un écolopole (avec notamment huit éoliennes, un parc photovoltaïque, une unité de méthanisation…) et des ramifications innovantes dans toute la commune de Marmagne (Cher) (mobilités, stockage…). Le dossier, qui n'a pas pu être conduit à son terme en raison du contexte politique et fiscal, « reste une référence organisationnelle et technique qui fait des émules dans d'autres départements ».
Pour Irène Eulriet, la directrice de la SEM Yonne Énergie, la réussite des projets réside effectivement « dans la capacité à agréger de façon harmonieuse et dynamique les acteurs de la transition énergétique, privés comme publics, locaux comme nationaux ou internationaux ».

Christophe Bourgueil, directeur du développement d'Eaton, a présenté différentes expériences montrant que le point technique sensible de la nouvelle organisation énergétique concerne la capacité à gérer le stockage de l'énergie produite. « Les énergies renouvelables produites localement sont intermittentes, il faut savoir les stocker pour les redistribuer lorsqu'elles ne sont plus produites. C'est d'autant plus complexe qu'on est souvent sur un mix énergétique, avec des flux entrants multiples et non synchronisés ». Pour répondre à cet enjeu, la société Eaton propose d'utiliser les batteries recyclées des véhicules électriques, mais il existe d'autres possibilités comme la transformation en gaz ou en hydrogène présentée par Cécile Prévieu (Storengy, filiale stockage gaz d'Engie).

La table ronde s'est terminée par l'intervention de François Vaute, le directeur général de la start-up Lumi'in qui présente une solution originale de luminaires autonomes. L'occasion de rappeler à l'assistance l'importance pour les collectivités de construire des ponts avec les entreprises innovantes.

Olivier Loizeau

Aymar de Germay

Irène Eulriet

Christophe Bourgueil

Cécile Prévieu

François Vaute

Remise de la certification ISO 14001 au SDEY

Une réussite partagée

Les Assises de l'Énergie 2019 ont été l'occasion pour Frédéric Chavanne, le directeur commercial de Bureau Veritas Certification, de remettre la certification internationale Environnementale ISO 14001.
« C'est une grande réussite partagée, puisqu'en France seulement 6000 organisations en sont titulaires ».

André Villiers

Ensemble tout est possible

En toute fin de matinée, Christophe Bonnefond, Vice-Président du Conseil départemental, s'est réjoui que « le SDEY ait réussi sa mue en devenant un des principaux aménageurs de l'Yonne », tandis que pour le député André Villiers « les Assises de l'énergie sont toujours des moments très stimulants qui rappellent que la transition énergétique se joue localement et non pas à Paris ou à Bruxelles ».

Le président Jean-Noël Loury a conclu les débats en incitant les élus présents à avoir des rêves pour leur territoire : « Apportez-nous vos problématiques, imaginons des solutions et nous construirons ensemble l'Yonne de demain, un département préservé, alliant ruralité sereine et modernité heureuse ».

Jean-Noël Loury

Retrouvez l'intégralité des débats sur **sdey.fr**

SALON DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DE L'INNOVATION 2019

Plein succès

Lors de son édition du 16 mai 2019, le Salon de l'éclairage public et de l'innovation a pris une nouvelle dimension en accueillant plus de 200 visiteurs, soit deux fois plus que l'édition précédente.
Les participants ont particulièrement apprécié la qualité et la diversité des intervenants. Des représentants des syndicats limitrophes se sont également déplacés pour s'informer sur des technologies en constante évolution.

31 exposants innovants

Cette édition du salon a été marquée par la présence d'exposants de renommée mondiale particulièrement innovants avec des solutions qui gravitent autour des réseaux d'Éclairage Public : vidéo-protection, photovoltaïque, mobilité électrique, mobilier urbain connecté, routes intelligentes… Les visiteurs ont ainsi pu s'informer très concrètement, via des démonstrations, sur les dernières technologies pouvant être mises en application sur leur territoire.

Un enjeu pour l'avenir des communes

Les représentants de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) ont rappelé à cette occasion l'enjeu fort que représentent les réseaux d'Éclairage Public pour les communes : des enjeux environnementaux avec les importantes économies d'énergie possibles, des enjeux sécuritaires prouvés, des enjeux financiers en faisant baisser durablement les factures énergétiques, des enjeux stratégiques avec la collecte et la gestion des données…
Les experts du SDEY ont pu guider et conseiller les élus sur les aides techniques et financières accessibles pour la mise en place des projets d'amélioration de leurs réseaux. Pour 6 communes ce rendez-vous s'est concrétisé par une pré-étude de leurs projets.

Comme l'a indiqué Jean-Noël Loury, le Président du SDEY : « Nous attendions 20 exposants et nous en avons eu 31, tous de grande qualité. Certains sont venus de très loin, comme une entreprise de Corée du Sud qui a réalisé des travaux colossaux notamment pour la ville de Paris. Ces entreprises viennent jusque chez nous, c'est le signe que ce que nous faisons intéresse ! ».

Inauguration du salon

Vélo électrique

Mât solaire

Retrouvez les images sur **sdey.fr**

Témoignage

“ Six ans déjà que le Syndicat Départemental d’Énergies de l’Yonne s’impose comme le principal acteur de référence, pour l’aménagement énergétique de notre territoire.

Si ses actions de déploiement des politiques énergétiques auprès des communes de l’Yonne adhérentes sont indéniables, notre collectivité, le Conseil Départemental de l’Yonne, le considère également comme l’un des outils les plus efficients dans l’aménagement du territoire.

Nous devons travailler ensemble et poursuivre le développement d’un certain nombre de partenariats œuvrant à l’attractivité de l’Yonne.

Je pense notamment au cyclo-tourisme, le long des canaux traversant l’Yonne, je pense à la mobilité durable, avec cette possibilité d’une électrification de notre flotte automobile, je pense encore et enfin au numérique avec, lors des opérations d’enfouissement des réseaux électriques, la pose de fourreaux dédiés au développement du numérique dans l’Yonne.

Ces projets, nous avons à cœur de les concrétiser ensemble, pour l’Yonne et son attractivité, pour les Icaunaises et les Icaunais, celles et ceux qui ont fait ce choix de vivre dans notre beau département rural et auxquels nous nous devons d’innover, afin de leur apporter les meilleures conditions de vie. ”

Patrick Gendraud
Président du Conseil Départemental de l’Yonne

DÉPLACEMENTS

Le SDEY sur le pont

Afin de nourrir leur réflexion au service des territoires de l’Yonne, les cadres et les élus du SDEY participent à des foires et forums nationaux et internationaux consacrés à l’énergie et à la mobilité.

Pour Jean-Pierre Bouilhac, Vice-Président en charge des technologies de l’information : « En 2019, nous avons particulièrement été à la recherche de solutions de stockage énergétique. C’est pourquoi les experts du SDEY ont visité une usine en Allemagne et ont participé à des congrès spécialisés. À chaque fois, les déplacements font l’objet d’un compte-rendu détaillé lors des comités ou bureaux, disponible sur le réseau interne ».

BIM World 2019

© BIM Services

Déplacements sur des salons et congrès en 2019

- **Consumer Electronics Show /** 8-11 janvier / Las Vegas
- **Energy for Smart Mobility /** 14-15 mars / Marseille
- **BIM World /** 2 avril / Paris
- **Salon Transition Énergétique et Eclairage Public** 24 avril / Andrézieux- Bouthéon
- **Ever Monaco /** 9 mai / Monaco
- **Congrès de la FNCCR /** 2-3 octobre / Nice

CONSTRUIRE & CONTRÔLER

Le SDEY est devenu en six ans un des tout premiers aménageurs de l'Yonne.

Il veille aussi à la défense des intérêts des communes en menant une mission de contrôle essentielle auprès d'ENEDIS et d'EDF et des entreprises titulaires des marchés.

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Plus que jamais au service des communes de l'Yonne

Les travaux d'électrification rurale constituent la mission historique du SDEY.

En 2019, 202 chantiers d'électrification ont concerné l'ensemble des territoires icaunais (voir carte page 24).

Les commandes représentaient respectivement :
> 4 792 666 euros TTC pour la dissimulation
> 1 612 338 euros TTC pour le renforcement
> et 1 457 964 euros TTC pour l'extension des réseaux.

Champs sur Yonne

À Fontaine-la-Gaillarde : un chantier d'extension exemplaire

Pour alimenter un lotissement communal de 7 lots en bordure de la route de la Montagne, la commune a fait appel en 2019 au SDEY.

« Le partenariat entre le SDEY et la commune de FONTAINE-LA-GAILLARDE est une longue histoire. Voici bientôt 30 ans que la commune a commencé l'enfouissement des réseaux, et à ce jour tous les réseaux du village sont enfouis. Nous avons, avec le SDEY et les autres partenaires - Orange, Communauté d'Agglomération du Grand SENONAIS pour l'eau et l'éclairage public, GRDF - toujours travaillé en parfaite harmonie. Le SDEY a trouvé les bonnes solutions pour pouvoir placer tous les réseaux dans la même tranchée, ceci pour raison économique. En 2019, nous avons réalisé une extension pour 7 lots et cela s'est une nouvelle fois très bien déroulé ».

Michel PAPINAUD,
maire de Fontaine la Gaillarde

Missions du SDEY :

- Fourniture et pose de 169 m de câble basse tension souterrain 150² depuis le coffret existant le plus proche dans la rue, de 107 m de câble 4*35² de branchement, de 1 coffret REMBT 300 et 1 coffret REMBT 450 et 5 coffrets CIBE
- Réalisation du génie civil téléphonique : pose de 407 m de fourreaux 42/45, 7 regards 30*30 et 2 chambres de tirage
- Réalisation du génie civil fibre optique fourniture et pose de 3 fourreaux 42/45 sur le linéaire et de 2 chambres L3T
- Coordination en tranchée commune avec les travaux de GRDF et de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais (CAGS) pour l'éclairage public

Montant des travaux

- Basse Tension : 24 347,72 € HT (y compris maîtrise d'œuvre)
- Génie Civil télécom : 7 391,23 € HT (y compris maîtrise d'œuvre)
- Génie Civil fibre : 4 228,48 € HT (y compris maîtrise d'œuvre)

Travaux réalisés en 2019

Évaluation du montant de la dépense

- 100 000
- 200 000
- 500 000
- 750 000

- Commune avec travaux
- Dissimulation
- Éclairage public
- Extension
- Renforcement
- Réseau télécom
- Très haut débit

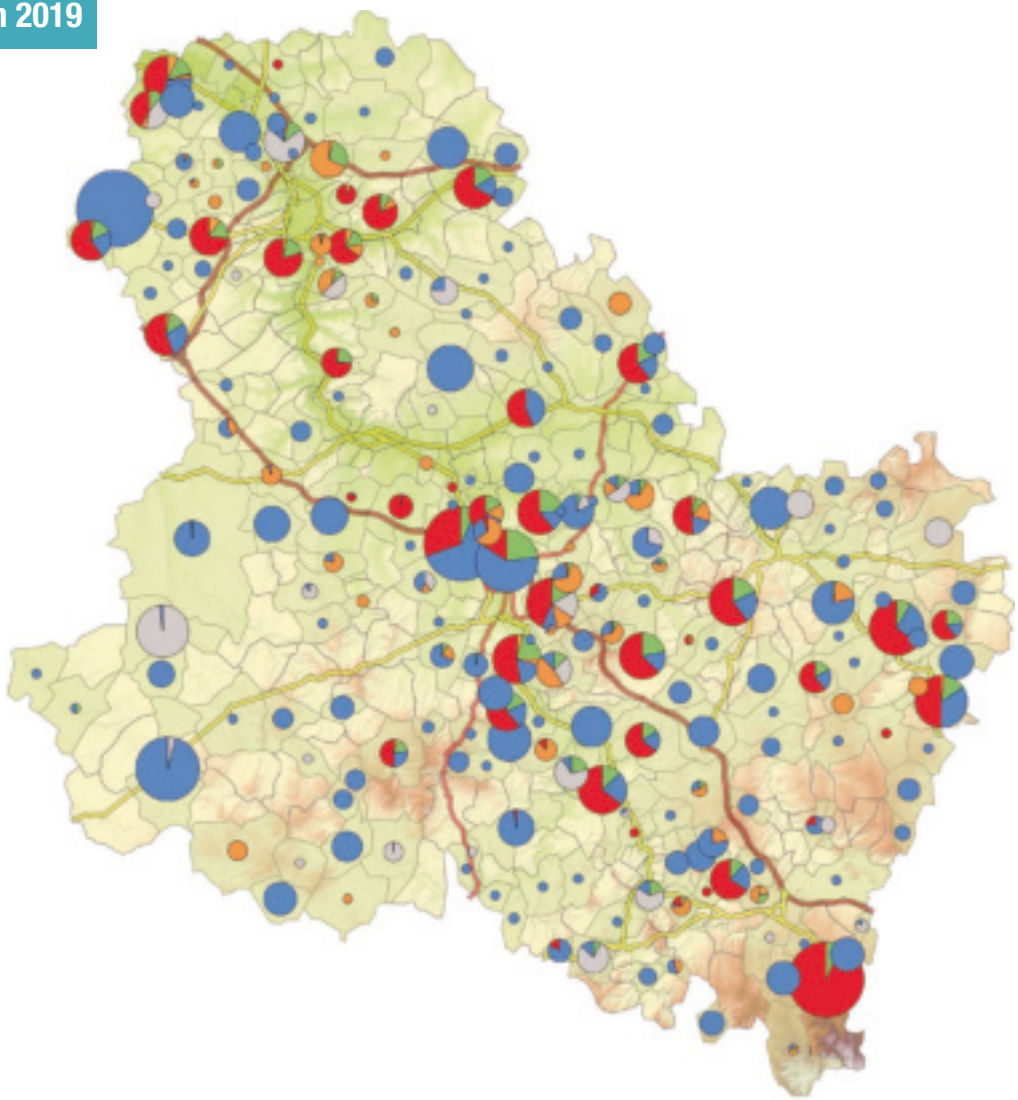

Un programme de suppression des cabines hautes

Le SDEY s'est engagé à embellir les communes en prenant à sa charge 80 % du coût de la suppression des disgracieux postes de transformation situés en milieu rural.
Lorsque la cabine haute est installée sur un terrain appartenant au SDEY, la prise en charge est totale pour la démolition et la reprise des réseaux est subventionnée à 80 %. En 2019, deux commandes de suppression ont été passées et une étude a été engagée. Budget total : 180 432 euros HT.

Postes de transformation à Hauterive :

Cabine haute

Transformateur

Cerisiers : renforcement du poste « Saussois »

Objet du chantier :
Mutation d'un poste type H 61 qui était en contrainte suite au raccordement d'une nouvelle construction (passage de 50 kVA à 100 kVA).

Particularité :
Maintien de la qualité de la tension et de la puissance desservie à l'usager en tenant compte de l'évolution des consommations.

Coût : 7 047,97 € HT
Totalement financé par le SDEY.

Deux Rivières : sécurisation des réseaux rue de Monteloup

Objet du chantier :
Remplacement de fils nus en cuivre par un câble souterrain en aluminium.

Particularité :
Améliorer la qualité du réseau en supprimant les risques de coupure.

Coût : 150 488,79 € HT
SDEY : 63 275,16 € HT
FACE** : 65 306,85 € HT
Commune : 21 906,78 € HT

Épineuil : dissimulation des réseaux BT, RT et EP* de la Grande Rue Alfred Grévin

Objet du chantier :
Embellissement de la Rue Principale qui se situe aux abords de la Mairie.

Particularité :
Chantier se situant en centre-bourg.

Coût : 119 540,36 € HT
SDEY : 32 277,91€ HT
FACE** : 24 000,00 € HT
Commune : 63 262,45 € HT

Ligny-le-Châtel : renforcement Chemin de Méré

Objet du chantier :
Renforcement d'une canalisation souterraine existante sur environ 170 mètres lié à l'augmentation importante de la puissance souscrite d'un chai.

Particularité :
Création d'un départ basse tension souterrain dédié depuis un poste de transformation.

Coût : 26 012 € HT
Totalement financé par le SDEY.

* BT : basse tension / RT : réseau de télécommunication / EP : éclairage public

** FACE : Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification

CONTRÔLE DE CONCESSION

Défendre un haut niveau de service pour les usagers

Le SDEY contrôle régulièrement la bonne application, par ENEDIS et EDF, des dispositions techniques, financières et contractuelles prévues au contrat de concession accordé pour une durée de trente ans en 1999. Ce contrôle consiste en une évaluation technique du patrimoine, un contrôle de la qualité de l'électricité distribuée, ainsi qu'un examen des investissements du concessionnaire (ENEDIS) et de l'évaluation financière du patrimoine.

Réseau de distribution publique d'électricité

Champ d'intervention des collectivités locales

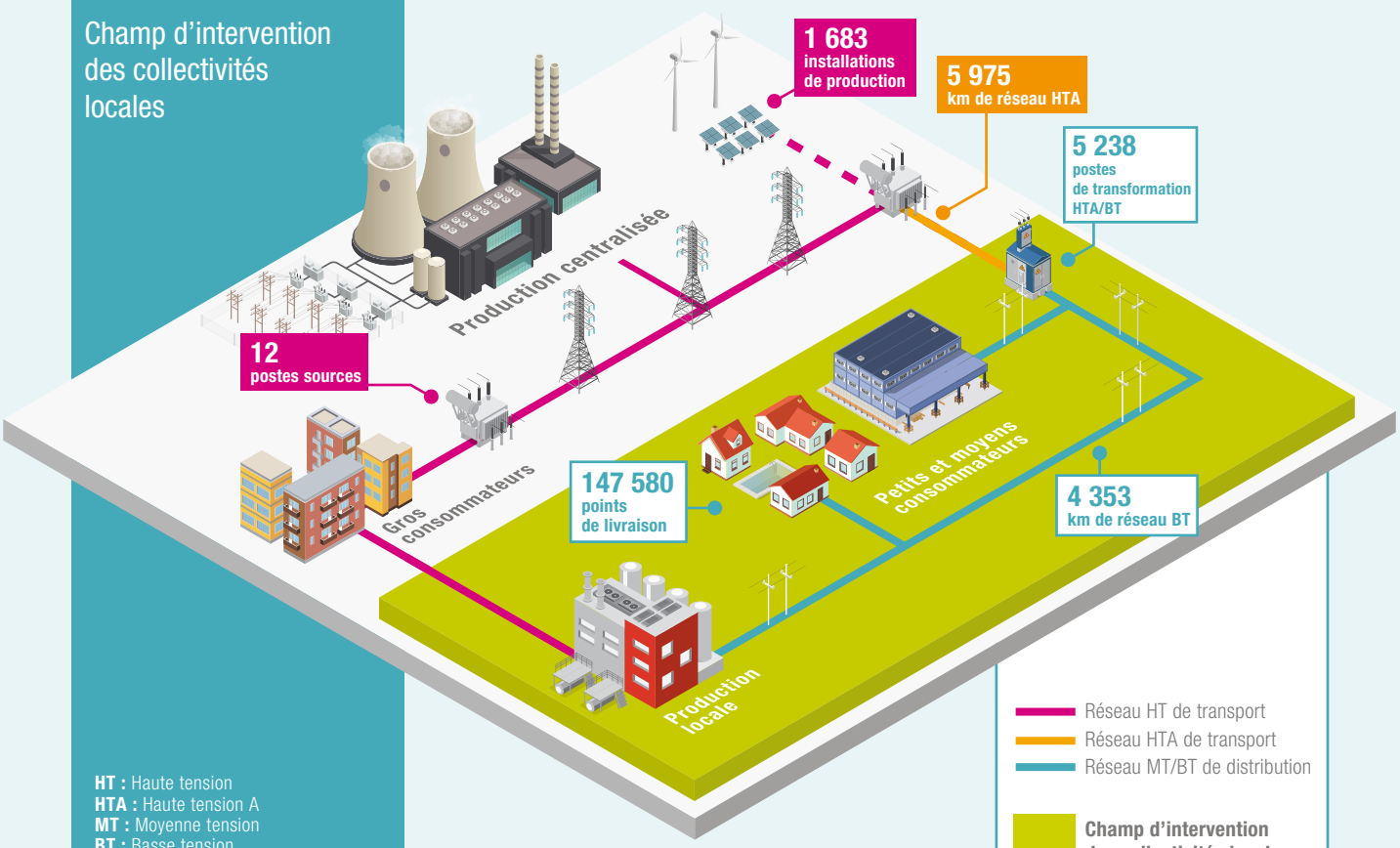

HT : Haute tension
HTA : Haute tension A
MT : Moyenne tension
BT : Basse tension

Les installations de production raccordées au réseau public

	Nombre	Puissance délivrée *
Producteurs d'énergie électrique d'origine photovoltaïque	1 624	10 638
Producteurs d'énergie électrique d'origine éolienne	22	205 955
Producteurs d'énergie électrique d'origine hydraulique	25	9 317
Autres (biomasse, biogaz, cogénération…)	12	16 986
Total	1 683	242 896

* La puissance est exprimée en kVA pour les producteurs raccordés en basse tension et en kW pour ceux raccordés en HTA

Les consommateurs raccordés au réseau public

	2016	2017	2018	Variation
	Total des clients (concession)			
Nombre de clients	147 206	147 509	147 580	0, 05 %
Énergie acheminée (en kWh)	1 405 478 715	1 438 889 511	1 407 353 614	- 2 %
	Total des clients BT ayant une puissance souscrite ≤ 36 kVA (concession)			
Nombre de clients	145 602	145 885	145 942	0, 04 %
Énergie acheminée (en kWh)	907 787 556	926 725 325	897 721 233	- 3,1 %
	Total des clients BT dont la puissance souscrite est > 36 kVA (concession)			
Nombre de clients	1 066	1 085	1 097	1,1%
Énergie acheminée (en kWh)	122 767 417	124 962 077	124 417 663	- 0,4 %
	Total des clients HTA (concession)			
Nombre de clients	538	539	541	0,4 %
Énergie acheminée (en kWh)	374 923 742	387 202 109	385 214 718	- 0,5 %

Le contrôle de la concession par le SDEY prend la forme d'un audit qui fournit un état précis des caractéristiques de la concession pour veiller au respect des dispositions du cahier des charges. Le rapport d'audit permet aussi au SDEY d'exiger du concessionnaire ENEDIS de respecter ses engagements et de garder ainsi un haut niveau de service pour les usagers. Mené par Édouard Burrier, directeur général adjoint du SDEY, il permet d'accéder à des informations essentielles, commercialement sensibles, afin de réaliser une analyse de la concession. Pour ce travail et pour établir le rapport de contrôle, le SDEY est accompagné par un cabinet d'experts.

Les chiffres clés de la concession

Le développement et l'exploitation des réseaux publics de distribution d'électricité

Par cette mission, le SDEY est garant d'un service public de distribution d'électricité performant

LA QUALITÉ DE DESSERTE CRITÈRE B HORS RTE (EN MINUTES)

Durée moyenne de coupure des clients BT (basse tension)

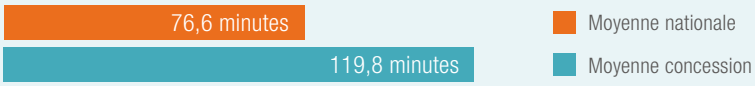

LES PRODUCTEURS SUR LA CONCESSION

Répartition du nombre de producteurs

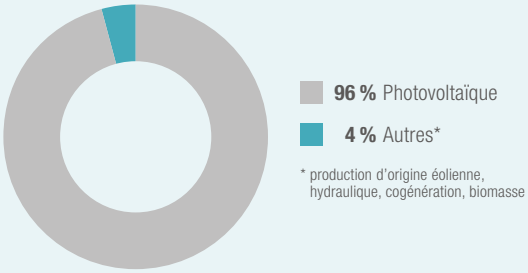

Répartition de la puissance des producteurs

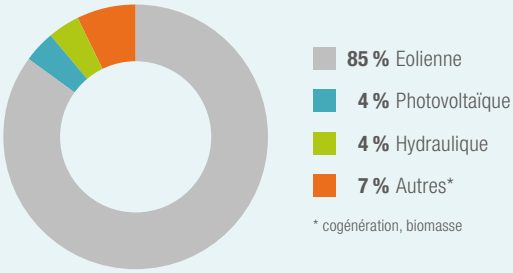

Répartition de la valeur nette comptable des ouvrages

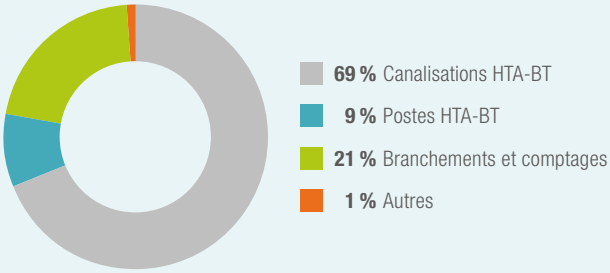

Valeur globale comptable nette des ouvrages

LES CONSOMMATEURS

Répartition du nombre de consommateurs

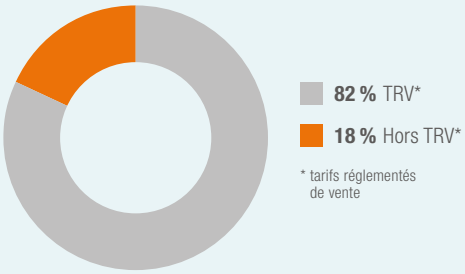

Répartition des consommations des clients Tarif Bleu résidentiel et non résidentiel

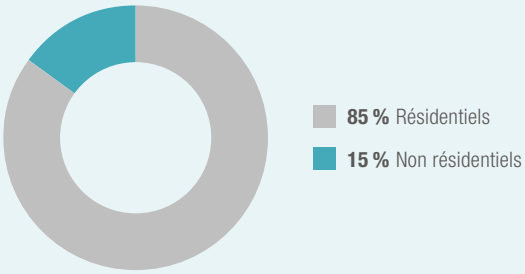

RACCORDEMENT À LA CONCESSION

Répartition des raccordements d'installations de production neuves réalisés

Répartition des raccordements d'installations de consommation neuves réalisés

Avenant et futur contrat de concession

En 1999, la Fédération Départementale d'Électrification de l'Yonne (FDEY) avait signé un contrat de concession avec EDF-GDF Services (aujourd'hui ENEDIS) pour une période de 30 ans.
En 2017, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), ENEDIS, EDF et France Urbaine ont signé un nouveau modèle national de cahier des charges de concession. Les apports de ce nouveau modèle sont par exemple la prise en compte de la transition énergétique, une hausse potentielle des redevances versées aux syndicats d'énergie, des investissements objectivés pour ENEDIS pour une meilleure qualité de la fourniture d'électricité.

Le 11 décembre, le SDEY a délibéré afin d'autoriser le Président à signer un avenant n°10 au contrat de concession pour permettre la prolongation des effets du protocole de Montpellier. Le SDEY s'est également engagé à négocier avec ENEDIS, le concessionnaire historique, les modalités d'application de ce nouveau contrat de concession selon le nouveau modèle national.
Au terme de ces négociations, soit le SDEY signe le nouveau modèle de contrat, soit il conserve son contrat actuel jusqu'au terme, c'est-à-dire jusqu'en 2029.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'intelligence des réseaux connectés

En finançant 70 % des coûts de rénovation complète des parcs de luminaires et en offrant la maintenance gratuite des réseaux d'éclairage pendant les cinq années suivant le passage en LED connectées, le règlement financier 2019 du SDEY a permis d'accélérer la rénovation de l'éclairage public dans l'Yonne.

9 785 392 euros TTC ont été ainsi consacrés en 2019 aux travaux d'éclairage public. Cela représente plus de la moitié des dépenses d'investissement du SDEY et une augmentation de 66 % par rapport à 2018.

Vallan

Mât aiguille

L'éclairage public connecté présente de nombreux avantages qui ont contribué à son succès :

- Une diminution de l'ordre de 50 % des consommations électriques pour un meilleur résultat photométrique
- La possibilité de moduler et de programmer l'éclairage public à partir de n'importe quel ordinateur muni d'une connexion internet (télégestion)
- L'extension à d'autres usages : WIFI, bornes de recharge, caméra de vidéo-surveillance…

Le SDEY propose aux communes des luminaires à l'esthétisme varié. Si pour des travaux d'extension de réseau la continuité du matériel va de soi, les communes font souvent le choix de changer la forme de leurs lanternes.

2301 points lumineux connectés en 2019

Appoigny	177
Coulangeron	16
La Ferté-Loupière	140
Fontaines	44
Jussy	104
Lain	41
Maligny	178
Mouffy	38
Sementron	44
Val-de-Mercy	128
Montholon	61
Annay-la-Côte	74
Annay-sur-Serein	78
Bagneaux	56
Bierry-les-Belles-Fontaines	6
Butteaux	48
Chassignelles	36
Chaumont	138
Coutarnoux	44
Deux Rivières	69
Cussy-les-Forges	22
Flacy	46
Girolles	62
L'Isle-sur-Serein	116
Jaulges	34
Lasson	47
Lucy-le-Bois	68
Mélisey	46
Pimelles	23
Provency	26
Ravières	2
Rugny	33
Sainte-Magnance	120
Trichey	34
Monéteau	53
Chevannes	23
Vallan	14
Étaule	12

Luminaires LED dans l'Yonne au 31 décembre 2019

12 100 luminaires LED
sur l'ensemble du territoire.

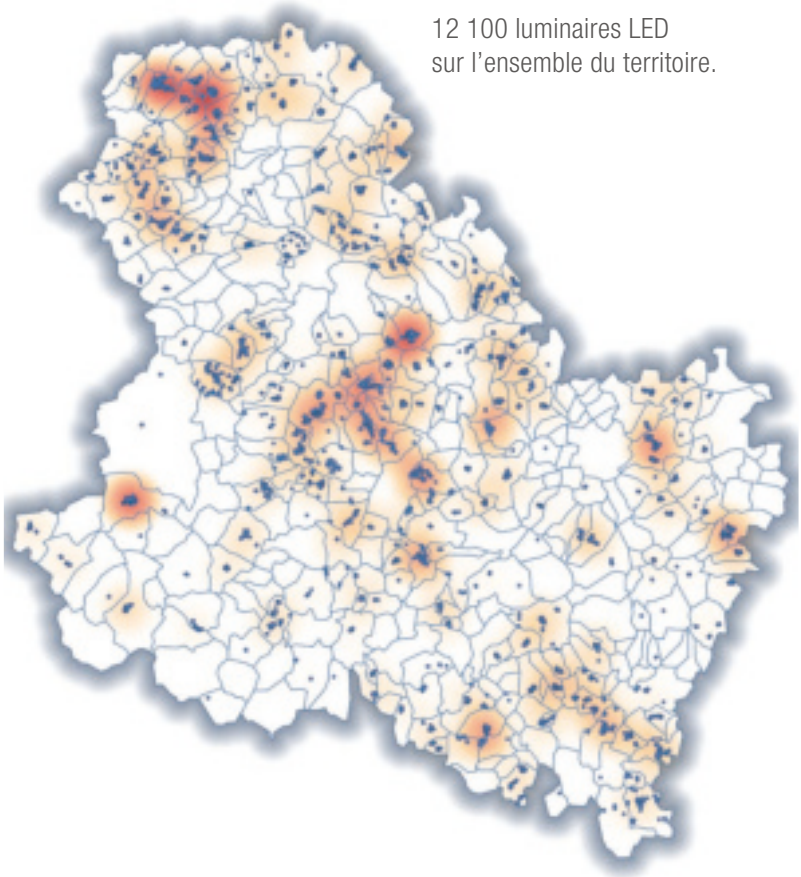

Un système de télégestion innovant

Grâce au système de télégestion, la commune peut visionner et gérer tout son parc d'éclairage public sur un ordinateur.

À Sainte-Magnance, la commune a souhaité distinguer deux zones avec des horaires d'éclairage différenciés :

- les lanternes de la départementale 606 (en violet)
- les lanternes du bourg et hameaux (en vert)

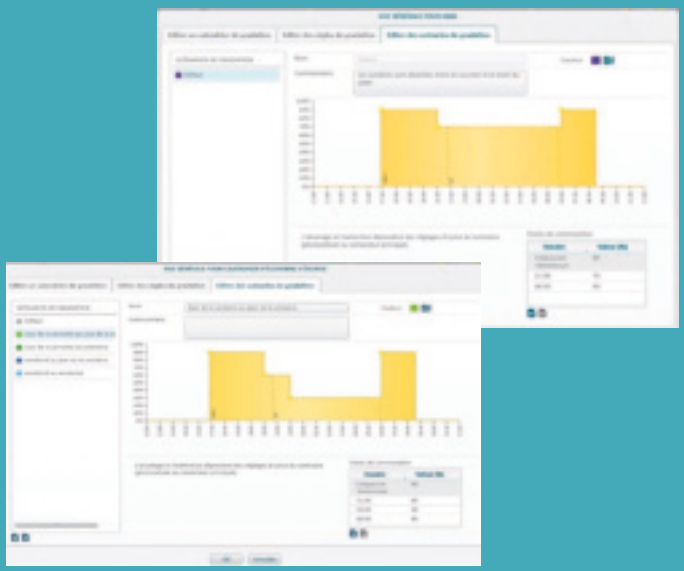

“ Pour faire suite au transfert de compétence éclairage public au SDEY, le conseil municipal a validé le passage de la commune à l'éclairage LED connecté.

Nous avons bénéficié d'un accompagnement des équipes du SDEY dans l'étude du projet et pour le choix des luminaires.

Ce dispositif d'éclairage connecté permet de moduler par période ou encore par zone, de manière très intuitive. D'importantes économies sont envisagées.

En faisant fonctionner l'éclairage à 100% de sa capacité, nous devrions réaliser 50 % d'économie. D'autant que ce projet a bénéficié de 70 % de subventions. Une action également écologique qui sera rapidement rentabilisée par la commune. ”

Julien Millot
Maire de Sainte-Magnance

Quelques chantiers emblématiques

Annay-sur-Serein

Annay-sur-Serein

Rénovation globale avec télégestion du bourg et des hameaux Moutot et Perrigny
> 71 lanternes fonctionnelles
> 6 luminaires de style 4 faces
> 2 mâts solaires autonomes

Date des travaux : août 2019

Maligny
Rénovation globale avec télégestion de 158 points lumineux
Place Lafarge : 10 mâts, 3 bornes lumineuses et résorption des zones noires avec l'implantation d'un mât solaire
Date des travaux : novembre 2019

Jussy
Rénovation de 100 points lumineux dont :
> 60 luminaires fonctionnels sur mâts
> 40 luminaires de style 4 faces sur mâts, crosse et façades
Date des travaux : janvier 2020

Des travaux de rénovation ont été nécessaires afin d'effectuer la mise en place de la télégestion :

Rénovation globale de l'éclairage public :
> 91 lanternes fonctionnelles sur poteau béton armé
> 25 lanternes sur mâts
> 4 lanternes sur façades
> 1 mât solaire autonome
Date des travaux : décembre 2019

Gestion par le SDEY des sinistres et de la maintenance

En 2019, le SDEY a géré :
- 42 sinistres pour un coût de 53 256 euros TTC
- 116 demandes d'intervention pour des maintenances curatives
- 664 interventions pour des maintenances préventives

Les lampadaires solaires

En 2019, 10 luminaires solaires ont été une solution pour des communes de l'Yonne afin d'éclairer des sites non raccordés au réseau électrique.

Ces mâts ont été conçus afin d'apporter un éclairage performant à travers un système simple, fiable et entièrement autonome. L'énergie électrique est produite par les modules photovoltaïques. Elle est ensuite stockée pour être restituée pendant les périodes nocturnes.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Au cœur des missions du SDEY

Le Système d'Information Géographique (SIG) accompagne désormais l'ensemble des services proposés par le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne.

En matière d'éclairage public, un outil de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) a été défini avec le soutien du service SIG, pour un déploiement en 2020. Il a pour objectif de faciliter le travail des communes et du service en charge de la maintenance de l'éclairage public. Dans ce cadre, le patrimoine de 46 communes supplémentaires a été cartographié. Cela porte à 42 000 points lumineux et 2 200 armoires de commande le nombre d'objets indexés dans la base de données.

De la même façon, les chantiers d'électricité rurale sont systématiquement capitalisés au format SIG, ce qui représente environ 350 chantiers.
De plus, 4 400 plans de récolement ont été scannés et sont désormais stockés dans la base de données du SDEY.

2019 a été l'année d'une première : la partie enfouie du réseau d'éclairage public de Brienon-sur-Armançon a été entièrement cartographiée. 7 700 mètres de câbles souterrains ont été détectés et géoréférencés.

Pour faciliter ce travail le service SIG a fait l'acquisition d'un radar de détection qui permet de détecter les câbles enfouis.

Des études ont débuté pour la réalisation d'un Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) à l'échelon départemental. D'ici le 1er janvier 2026, toutes les communes devront en effet s'être dotées d'une telle carte numérique sur laquelle vont pouvoir se superposer d'autres données comme l'ensemble des réseaux sensibles existants. Ce projet décidé par le SDEY a été validé par la préfecture de l'Yonne en désignant le SDEY « autorité locale compétente ». Cela fera l'objet d'une campagne de prises de vue aériennes prévue en 2020 et 2021 sous la forme d'un contrat de coopération « public - public » avec l'Institut Géographique National (IGN).

Utilisation du traceur

GAZ

Un des axes de développement du SDEY

Le SDEY est l'autorité concédante de la distribution de Gaz sur le périmètre de concession.
Le périmètre de concession comprend l'ensemble des communes qui lui ont transféré leur compétence Gaz. À travers cette mission de service public, le SDEY accompagne et conseille les communes, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux, suit l'évolution des réseaux existants, effectue une mission de contrôle du concessionnaire sur l'ensemble du périmètre défini.

Un quart des communes a déjà transféré la compétence Gaz

36 communes ont transféré leur compétence Gaz sur les 152 communes desservies en gaz de l'Yonne.
En 2018 ces communes sont regroupées au sein de 11 contrats, qui recouvrent 362,72 km de réseau, pour 7 343 clients.
En 2019, 5 communes ont délibéré afin de transférer leur compétence Gaz au SDEY.

Attirer de nouvelles communes

En 2019, lors des réunions de CLÉ, le SDEY a lancé une opération de prospection auprès de communes pour qu'elles transfèrent leur compétence Gaz afin :

- d'accompagner de façon plus globale les nouvelles extensions du réseau gaz, et d'offrir plus d'opportunités de raccordements
- de permettre aux communes d'obtenir une participation financière du SDEY de 30% sur un plafond de 50 000€ puis de 20% au-delà
- de permettre aux communes la consultation de leur réseau gaz sur le SIG
- de garantir aux communes de répondre à leur obligation de contrôle du concessionnaire.

En route vers le gaz vert dans l'Yonne

En janvier 2020, lors de la cérémonie des vœux du SDEY, GRDF, le SDEY, la SEM Yonne Énergie, la Chambre d'Agriculture et la Chambre de Commerce et d'Industrie ont signé une convention de partenariat ambitieuse. Intitulée « En route vers le gaz vert dans l'Yonne », elle fixe des objectifs concrets aux différents partenaires dans le développement de la méthanisation.

À horizon 2030, entre 500 et 1400 sites injecteront du biométhane dans le réseau de gaz de l'Yonne, soit une proportion de 16% (prévisions de l'ADEME).

De gauche à droite :
Alain Perez (CCI) / Jean-Pierre Bouilhac (SDEY) / Thierry Gay (GRDF) / Jean-Noël Loury (SDEY)

TELECOM

Optimiser l'utilisation des pylônes

Le SDEY a achevé en 2019 le programme de résorption des zones blanches qui lui avait été confié par le Préfet de l'Yonne. En deux ans, 28 pylônes ont été érigés afin de résorber 31 zones blanches.

Le SDEY a fait construire les pylônes avec une hauteur supplémentaire de 5 mètres afin d'offrir la possibilité aux collectivités d'y ajouter d'autres équipements en fonction de leurs besoins. Au final le coût des travaux pour l'ensemble du projet s'est élevé à 3 555 000 euros, auxquels il faut ajouter le coût de l'électrification des pylônes (1 315 000 euros).

En 2019, la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne a sollicité le SDEY pour un pylône permettant de diffuser du WIFI sur la commune de Lixy. La construction devrait débuter en 2020.

Enfin, l'expérience acquise lors du programme de résorption des zones blanches sera utilisée par le groupe de travail mis en place par l'État dans le cadre du programme « New Deal Mobile 4G » lancé par l'ARCEP et les opérateurs téléphoniques. Le Président du SDEY et son équipe technique ont été ainsi associés à l'ensemble de ses travaux. La préfecture de l'Yonne a demandé au SDEY de piloter le suivi des raccordements du programme.

Téléphonie fixe et déploiement de la fibre optique

Le SDEY réalise les travaux de génie civil de télécommunications dans le cadre d'une convention générale signée avec Orange. Les travaux peuvent être liés à une extension, un renforcement ou une dissimulation.
Il intervient aussi dans la mise en place de réseaux de fibre optique (maîtrise d'œuvre, génie civil et pose de fourreaux).

En 2019, le SDEY est intervenu sur 85 chantiers concernant le réseau de télécommunications. Le montant total est de 1 516 589 euros TTC soit 7,9 % du budget global des travaux engagés par le SDEY.

ANTICIPER & INNOVER

Le SDEY s'est positionné comme un acteur incontournable de la transition énergétique dans l'Yonne.

Il s'est aussi donné les moyens d'apporter des réponses innovantes au service de ses habitants.

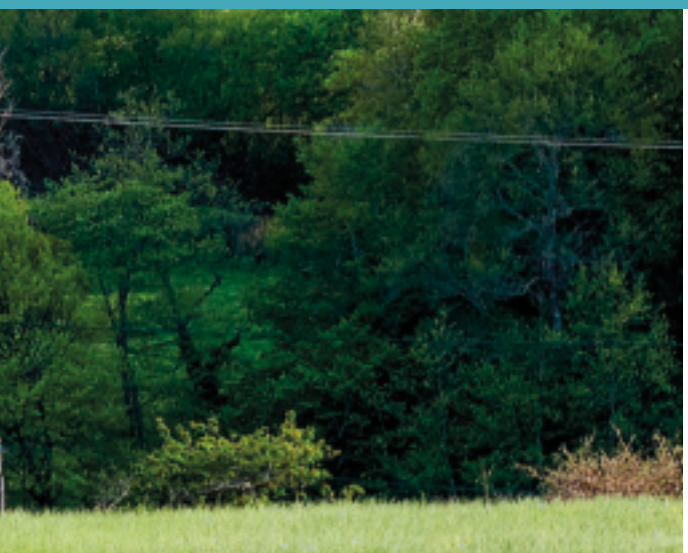

MOBILITÉ

Le réseau le plus complet de Bourgogne-Franche-Comté

Avec, en 2019, 102 bornes semi-rapides, 18 bornes rapides et plus de 330 abonnés, l'Yonne dispose d'un des premiers réseaux de mobilité électrique de France. Le dispositif est désormais très largement utilisé puisqu'on a dénombré 18 779 recharges en 2019. Ces utilisateurs du réseau de bornes du SDEY ont permis d'éviter l'émission de 183 tonnes de CO2 en faisant le choix d'une mobilité électrique.

L'Yonne terre d'expérimentation

Désormais le SDEY se consacre à innover pour rester en pole position et faciliter le développement du parc automobile électrique de l'Yonne.
La borne de recharge installée à Moulins-sur-Ouanne en septembre 2019 présente ainsi la particularité d'être rapide (50 kW) et d'avoir la possibilité de devenir très rapide (jusqu'à 100 kW) afin de pouvoir accueillir les véhicules de demain.
L'Yonne va déployer en 2020 un réseau expérimental de 6 bornes ultra-rapides (150 kW) qui testeront le concept « Plug & Charge ». La charge se fera avec identification de l'usager et paiement direct en branchant le câble au véhicule en application de la norme ISO 15118, sans aucun autre moyen d'identification. La mobilité électrique étant particulièrement bien développée dans le département, le fabricant de bornes portugais EFACEC et la plateforme finlandaise VIRTA, partenaires du SDEY, ont choisi l'Yonne comme terrain d'expérimentation européen pour cette toute nouvelle technologie.

Accompagner les autres départements

Plus de 30 % des sites de recharge de la grande Région se trouvant dans l'Yonne, sept autres Syndicats d'énergies de Bourgogne-Franche-Comté se sont tournés vers le SDEY pour les accompagner dans l'exploitation et le développement de leur réseau. Un marché global de performances pour la fourniture, la pose, la maintenance et l'exploitation des bornes sera piloté en 2020 à partir du SDEY.

En 2020, Le SDEY va lancer un appel d'offres pour des stations pour vélos à assistance électrique en libre-service. Commençant à Tanlay, le réseau se déploiera le long des véloroutes longeant l'Armançon et l'Yonne. Les vélos stations comprendront des abris solaires équipés de panneaux photovoltaïques permettant de recharger les vélos, mais aussi de rendre éventuellement d'autres services (éclairage, distributeurs…).
Ces prochains mois, le pôle technique du SDEY a prévu enfin d'accentuer son activité de recherche et développement au service de la nouvelle génération de véhicules électriques. L'Yonne devrait être de nouveau un lieu d'expérimentation. Cette fois-ci, il s'agira de tester des batteries intermédiaires permettant de limiter l'appel de puissance sur le réseau lors de la recharge ultra-rapide et de contribuer à la régulation des zones sous tension. Cette thématique d'avenir constitua d'ailleurs un des sujets principaux de discussion lors des dernières Assises de l'énergie (voir page 15).

Les nouvelles bornes ultra rapides

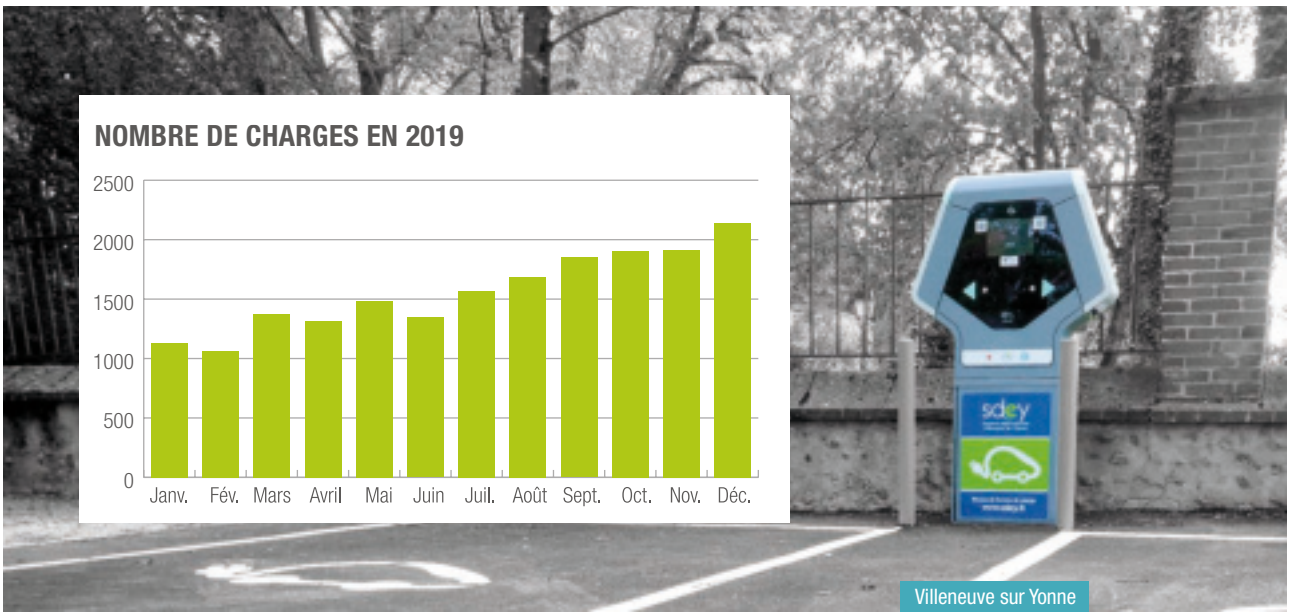

Villeneuve sur Yonne

Auto-partage réussi !

Depuis janvier 2019, Perrigny-sur-Armançon expérimente avec le SDEY l'auto-partage d'un véhicule électrique. Les résultats sont aujourd'hui sans appel. Sur les 50 conducteurs de cette commune de 130 habitants, 18 se sont abonnés au service. En 10 mois la voiture a parcouru 17 000 km. C'est pourquoi le SDEY a décidé dans son règlement financier d'accentuer le développement de ce type de projets : subvention de 2 700 euros par véhicule pour un ou deux véhicules partagés, financement à 100 % de la plateforme d'auto-partage et à hauteur de 50 % de l'infrastructure de recharge dédiée…

Un deuxième véhicule en auto-partage est envisagé à Perrigny-sur-Armançon. Le témoignage du maire, Eric Coquille, aux Assises de l'Energie, est à retrouver page 15.

Infrastructures de recharge des véhicules électriques dans l'Yonne

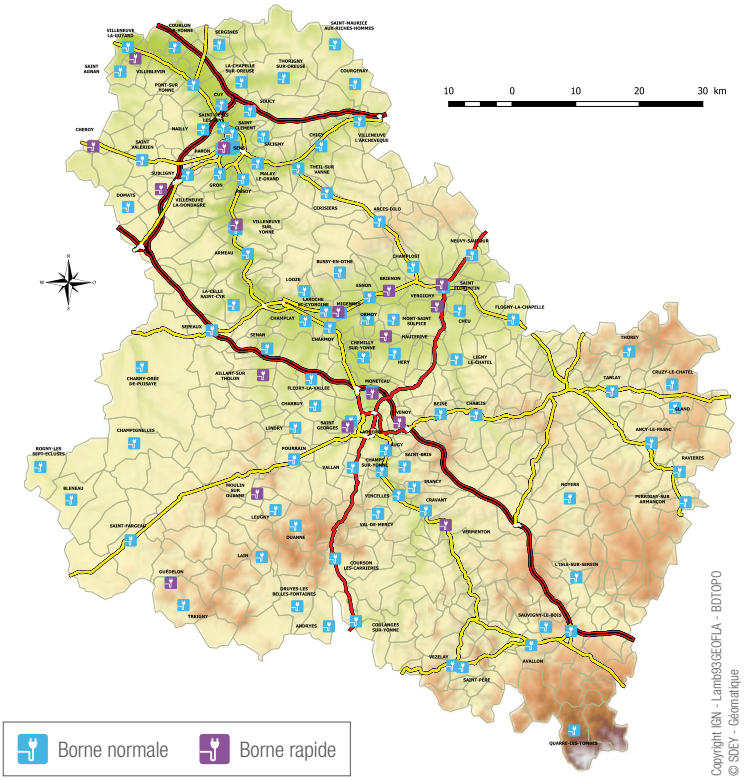

Copyright IGN - Lamb93GEOFLA - BDTOPO
© SDEY - Géomatique

OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

Du concret pour l'environnement

Le service « Optimisation Énergétique » propose aux collectivités des conseils pour améliorer l'efficacité énergétique de leur patrimoine bâti et pour développer des énergies renouvelables.
Il a connu en 2019 un véritable essor qui a notamment conduit à procéder à deux recrutements : un « responsable du Groupement d'achats Énergies » et un « chargé de mission Énergies renouvelables » dont le rôle est d'évaluer l'opportunité de réaliser des chaufferies bois et d'installer des panneaux solaires.

Le Conseil en Énergie Partagé (CEP)

Ce service propose des prestations de conseil en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments des communes et des EPCI. Il effectue un premier diagnostic du patrimoine bâti, puis en fonction des préconisations, il apporte son aide aux collectivités dans leurs démarches et les fait bénéficier d'un marché groupé d'études énergétiques.

Nombre de collectivités adhérentes à la mission CEP :

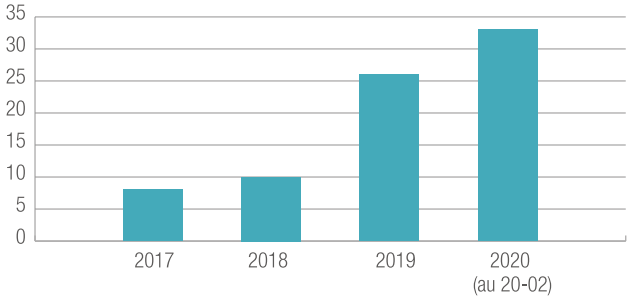

Le Groupement d'achats Énergies

En 2018 et 2019, le SDEY et les 7 autres syndicats d'Énergies de la Région Bourgogne-Franche-Comté ont relancé les marchés d'énergies dont la fourniture (gaz et électricité) a débuté au 1er janvier 2020. À cette occasion, le nombre de structures adhérentes dans l'Yonne est passé de 69 à 97 (+40 %) et le nombre de points de livraison de 365 à 1168 sites (+320 %).

Les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Ce dispositif national permet l'obtention de primes lors de la réalisation de travaux d'économies d'énergie.
Lauréat TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte), le Parc Naturel Régional du Morvan a pu bénéficier d'une bonification substantielle de ces primes pour ses opérations.
Le SDEY, en convention avec 3 communes, les a accompagnées, a porté le dossier et mutualisé les primes.

Primes CEE « TEPCV » obtenues en 2019 : 253 757 € pour des travaux de rénovation énergétique d'éclairage public et de bâtiments.

Répartition :
- 109 071 € pour le SDEY
- 144 686 € pour 3 communes ayant réalisé des travaux de rénovation énergétique :
  > Asquins : 43 118 €
  > Avallon : 14 073 €
  > Vézelay : 87 495 €

Remise du chèque CEE par Jean-Noël Loury à Hubert Barbieux, maire de Vezelay

Les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET)

Un plan climat vise à limiter l'empreinte environnementale d'un territoire (CO2 rejeté, pollutions diverses, préservation de la nature…) et à l'adapter au changement climatique.
Ce plan est transversal et implique l'ensemble des secteurs (énergies, mobilité, déchets, santé, agriculture, biodiversité, bâtiments, risques naturels…).
Depuis 2018, 5 EPCI sont accompagnés par le SDEY dans l'élaboration de leur Plan Climat Air Énergie Territorial.

Les réalisations 2019 :

- Le **Diagnostic**, permettant de dresser l'état des lieux et d'identifier les potentiels de développement (ou de réduction) du territoire : gaz à effet de serre/polluants atmosphériques, séquestration du carbone, consommation d'énergie, production d'énergies renouvelables, vulnérabilité au changement..
- La **Stratégie territoriale** choisie par les élus : la priorisation des enjeux a été établie sur les questions de réduction des gaz à effet de serre, de la maîtrise de la consommation d'énergie, de la production et de la consommation d'énergies renouvelables, de l'adaptation au changement climatique, des réseaux d'énergie, etc.

Journée formation/sensibilisation - mars 2019

Les territoires sont actuellement en train de choisir leurs actions. Les élus ont souhaité associer les citoyens à la démarche. Pour cela, 24 réunions sollicitant l'avis des habitants ont eu lieu sur ces territoires en 2019.

Exemple d'une stratégie choisie par un territoire :

- La production d'énergies renouvelables représentera 36% des consommations en 2030
- La consommation d'énergie finale diminuera de 29% entre 2015 et 2030
- Les émissions de gaz à effet de serre entre 2015 et 2030 diminueront de 40%

Témoignage

“ L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas »... et c'est bien dans cette visée que s'est placé le SDEY.

Nous avons pu, un certain temps, regretter nos plus petites structures qui géraient au plus près nos travaux ; mais force est de constater que les changements, notamment énergétiques, qui s'imposent à nous sont plus faciles à appréhender de façon départementale.

Cela permet d'avoir une réelle politique énergétique qui, à terme, sera favorable à chacun de nos villages.

Je salue notamment les dispositifs mis en œuvre comme le passage aux éclairages LED intelligents, les aides à l'achat d'un véhicule électrique et le maillage de tout notre territoire par des bornes de recharge.

Je salue évidemment et également le soutien à la rénovation énergétique de nos bâtiments. Je salue enfin l'engagement du SDEY en termes d'achat et de production d'électricité.

« L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas »… et tous nos villages, dès aujourd'hui et sinon demain, pourront, grâce au SDEY, appliquer cette maxime. ”

Dominique Vérien
Sénatrice de l'Yonne,
Ancienne Maire
de Saint-Sauveur-en-Puisaye

CERTIFICATION ISO 14001

Trois questions à Laurent Croguennec, Directeur général de Bureau Veritas Certification France

Fin 2017, les élus du SDEY ont considéré qu'une profonde structuration de la collectivité s'imposait pour être plus efficace, plus réactif et pour mieux sécuriser les process de travail. C'est pourquoi ils ont décidé de lancer une démarche qualité, véritable « projet fédérateur » pour s'améliorer de façon continue.
Grâce à un travail de tous les collaborateurs durant plusieurs mois, le SDEY a été certifié ISO 9001 en octobre 2018. Forte de cette expérience réussie, la direction du Syndicat a souhaité en 2019 renforcer ses engagements au service des territoires et valoriser ses actions environnementales par une certification ISO 14001.
En octobre 2019, Bureau Veritas Certification a remis officiellement le certificat ISO 14001 au président du SDEY. Pour Laurent Croguennec, le Directeur général de Bureau Veritas Certification France, cette récompense est un encouragement à poursuivre sur la voie de l'amélioration continue.

Quels sont les principes d'une démarche environnementale certifiée par la norme ISO 14 001 ?

Comme l'ISO 9001, la norme ISO 14001 est une démarche d'amélioration continue. Elle consacre l'engagement du SDEY à progresser et à se remettre en question afin de mieux maîtriser son impact environnemental.
C'est une voie de progrès qui a été adoptée l'an passé par 307 000 organismes dans le monde dont seulement 6 000 en France*. La démarche est à la fois simple et complexe. Elle nécessite de questionner son fonctionnement en réalisant par exemple une analyse environnementale poussée, à se doter d'objectifs clairs et partagés, puis à construire et mettre en œuvre des plans d'actions environnementaux ambitieux, mais concrets. Enfin les résultats sont suivis et évalués afin de vérifier si le système est efficace dans l'atteinte de ses objectifs.

*Source ISO survey

Quel est l'intérêt de ce type de démarche pour un organisme comme le SDEY ?

La démarche ISO 14001 permet indéniablement de mieux maîtriser son impact environnemental, en réduisant ses déchets, en agissant sur ses consommations d'eau, d'énergie… Les tableaux de bord, construits à cette occasion, offrent au SDEY la possibilité d'un pilotage fin de ses missions et de procéder à des arbitrages éclairés, sources d'économies financières. Mais c'est aussi un projet d'entreprise majeur qui donne un sens supplémentaire au travail des collaborateurs et permet d'être acteur d'actions en faveur de l'environnement. Les agents du SDEY se sont d'ailleurs particulièrement impliqués dans sa réalisation. Enfin, l'obtention du certificat ISO 14001 est l'occasion d'une communication externe qui va encore asseoir la reconnaissance du Syndicat et renforcer sa légitimité à se saisir des enjeux de la transition énergique. La norme est construite de telle façon que ceux que nous appelons « les parties intéressées du SDEY » (les fournisseurs, les clients…) sont naturellement entraînés dans la démarche et deviennent à leur tour des acteurs de la protection environnementale.

Quelle suite donner au projet après l'obtention du certificat officiel ?

Le Syndicat est certifié pour trois ans, mais un auditeur de Bureau Veritas va revenir tous les ans pour vérifier que la dynamique est toujours là.
Après la norme qualité ISO 9001 et la norme environnementale ISO 14001, la direction du SDEY a souhaité s'engager dans la démarche ISO 20121.
Il s'agit d'un projet particulièrement innovant s'intéressant principalement à l'organisation d'événements. L'enjeu est de réussir des manifestations qui soient « responsables », dont on est capable de maîtriser les impacts environnementaux, mais aussi économiques et sociaux.

SEM YONNE ÉNERGIE

Innover sur le long terme

La Société d'économie mixte (SEM) Yonne Énergie a été constituée en 2016 par le Syndicat départemental d'Énergies de l'Yonne et 6 autres actionnaires. Partenaire privilégié des communes, elle a pour rôle de développer, seule ou aux côtés d'autres acteurs publics et privés, la production d'énergie à partir de sources renouvelables.

Au cours de l'année 2019, elle a accompagné des propriétaires ou des collectivités désireuses de voir émerger sur leur territoire des projets photovoltaïques ou éoliens, qui sont en cours de développement.

Dans le domaine du gaz, où la SEM Yonne Energie est particulièrement investie à travers le projet HyCAUNAIS, elle a été co-signataire de la convention « En route vers le gaz vert dans l'Yonne » qui permet un accompagnement global des porteurs de projet de méthanisation agricole ou industrielle (voir page 35) .

Membre du réseau régional consacré à l'hydrogène, la SEM s'est également saisie de la mobilité hydrogène.

Aux côtés des animateurs du réseau Etincelle co-financé par la Région Bourgogne-Franche-Comté et par l'ADEME, elle a sensibilisé les collectivités aux différentes étapes de la constitution d'un projet durable et citoyen.
Seul un partenariat étroit entre les collectivités et la SEM Yonne Energie favorisera le développement des énergies renouvelables citoyennes et permettra l'aménagement durable du territoire de l'Yonne.

Avec HyCAUNAIS, l'Yonne en pointe

Le démonstrateur « HyCAUNAIS » est un dispositif unique de « méthanation » qui s'installera d'ici peu sur le site de la COVED à Duchy. Il testera le couplage d'un système « power-to-gaz » (P2G) à une unité de production de biogaz d'un site d'enfouissement de déchets.

L'électricité verte sera tout d'abord utilisée pour fabriquer de l'hydrogène par électrolyse de l'eau. L'hydrogène ainsi obtenu sera ensuite combiné à du dioxyde de carbone pour produire du méthane de synthèse via un processus de méthanation biologique.

Le projet a été retenu par l'ADEME parmi de nombreux candidats au terme d'un processus exigeant de sélection dans le cadre de l'appel à projets « Stockage et conversion de l'énergie ». Il est soutenu par l'Etat, par l'Europe (FEDER) et par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Le projet HyCAUNAIS a été officiellement lancé en 2019 et plusieurs Comités de pilotage ont déjà eu lieu. Cécile Prévieu, Directrice générale de Storengy qui est le principal partenaire du projet, est venue en présenter les objectifs lors de la dernière édition des Assises de l'Énergie.

L'Yonne est à la pointe de l'innovation avec ce projet de R&D qui permettra de récupérer du CO2, et de stocker et de convertir les surplus de production électrique éolienne. Projet industriel d'envergure permettant de diminuer notre empreinte carbone tout en produisant localement du gaz vert, HyCAUNAIS place l'Yonne au cœur de la transition énergétique.

GÉRER & COMMUNIQUER

Le SDEY consacre toutes ses ressources à la réussite des missions que lui ont confiées les communes de l'Yonne.

Il a aussi fait le choix de mettre en place une communication destinée à dialoguer et donner du sens.

COMMUNIQUER

Dialoguer, donner du sens et valoriser

Depuis la création du SDEY en 2014, les élus ont décidé de mettre en place une politique de communication. Le service dédié se résume actuellement à une personne qui s'attache les services de professionnels afin de mettre en œuvre la stratégie définie par les élus et le plan de communication validé chaque début d'année.

En 2019, le SDEY a alloué 1,7% de son budget de fonctionnement à la communication.

Les 3 objectifs de la communication du SDEY

Communiquer pour dialoguer avec les citoyens

Dans son article L.2141-1 le code général des collectivités territoriales décrit la communication publique comme *"l'ensemble des actions de communication engagées par une collectivité en direction des citoyens afin de les informer sur les services mis à leur disposition (horaires d'ouverture, présentation générale de l'institution), sur ses projets et réalisations en cours".*

La communication nourrit l'expression de la citoyenneté, la participation au débat démocratique et favorise l'usage des services publics.

Communiquer pour donner du sens à la vie publique et politique

Le choix de construire un réseau de bornes, le choix d'enterrer les réseaux, le choix d'apporter le gaz dans un village, sont des décisions politiques qui transforment la vie publique.

Communiquer est donc une mission stratégique, essentielle au fonctionnement de l'action publique.

Communiquer pour valoriser l'action publique et faire comprendre les décisions prises

La communication institutionnelle permet de valoriser l'image des élus, de l'action publique et de comprendre les décisions prises.

La stratégie de communication du SDEY est construite sur le mandat

Établir une stratégie de communication permet de savoir où l'on va et de savoir pourquoi on le fait. Elle permet de passer de l'urgence à l'efficacité. Elle permet de valoriser les actions de communication en établissant un plan d'actions réfléchi sur le long terme avec des tableaux de bord pour en mesurer l'efficacité.

Un plan de communication validé chaque année

Le plan de communication est un guide pour mettre en œuvre et coordonner les différentes actions sur le terrain qui seront les plus pertinentes pour atteindre les objectifs du plan d'action. Il est l'occasion chaque début d'année d'un chiffrage des moyens financiers.

En 2019, le service communication du SDEY a :

- contribué à la publication de plus de 40 articles dans la presse régionale et nationale
- publié 7 communiqués transmis à presse
- édité de nombreux documents pour expliquer et rendre compte de l'action du SDEY : un rapport d'activité, un livret des services, un livret d'accueil, 3 lettres de communication interne « le Fil de l'Info » afin d'informer les collaborateurs sur des sujets précis (projets ISO, déroulement d'une carrière, prélèvement à la source, les nouveaux agents du SDEY…)
- réalisé et mis en ligne le règlement financier, un document clair de travail indispensable pour les maires et leur secrétariat
- organisé le Salon de l'éclairage public et de l'innovation le 16 mai 2019 (210 visiteurs et 31 exposants venus du monde entier : voir page 18)
- organisé les Assises de l'énergie le 17 octobre 2019 (320 visiteurs voir page 12)

Un plan de gestion de crise effectif

En septembre 2019, le service communication a mis en place avec la direction générale un plan de gestion de crise. Articulé autour d'une astreinte téléphonique, celui-ci permet à des « veilleurs qualifiés » (élus, maires, services de l'État et de secours…) de prévenir 24h/24 un cadre de permanence de dysfonctionnements impactant le SDEY (problèmes sur un réseau, sur un bâtiment, sur un véhicule…).

Vers une certification ISO 20121

En décembre 2019, le SDEY a décidé de s'engager dans une démarche ISO 20121. Cette norme internationale a été mise en place pour les Jeux Olympiques de Londres et concerne aujourd'hui des milliers d'événements en France et dans le monde. Elle a pour objectif de construire un système de management responsable appliqué à l'activité événementielle. Cette démarche s'intégrera dans le système de management qualité et environnemental certifié ISO 9001 et ISO 14001.

Elle permettra au SDEY de :
- valoriser ses activités événementielles
- mettre en place des événements durables et responsables
- au-delà des événements, réfléchir sur ses valeurs et renforcer sa responsabilité sociétale.

RESSOURCES HUMAINES

Former et accompagner pour progresser ensemble

Pour faire face à son développement et assurer de nouveaux services, le SDEY a accru ses effectifs. Sa politique de ressources humaines cherche cependant à privilégier la mobilité interne. C'est ainsi qu'en 2018 une collaboratrice a été accompagnée pour évoluer d'un poste administratif à un poste technique. En 2019, deux collaboratrices ont changé de poste en interne : l'une est passée de l'accueil à la comptabilité et l'autre de la comptabilité aux ressources humaines.

Effectifs du SDEY

Au 31 décembre 2019, le SDEY est composé de 39 agents dont 62% sont des femmes et 38% des hommes.

La moyenne d'âge des agents du SDEY se situe à 45 ans. Au cours de l'année 2019 , le SDEY a accueilli 8 nouveaux agents, enregistré 4 départs et facilité la mobilité interne de 2 collaboratrices.

Service comptabilité :
- recrutement d'une assistante comptable
- mobilité interne d'une assistante administrative pour renforcer le service

Service énergie :
- recrutement de deux techniciens (un CEP et un chargé de développement énergies renouvelables)
- départ de deux agents
- recrutement d'une assistante administrative pour le service énergie suite à l'ouverture de l'adhésion au groupement d'achats à toutes les communes de l'Yonne

Service éclairage public :
- recrutement de 3 techniciens et un départ

Service administration et ressources humaines :
- recrutement d'une assistante administrative (en remplacement d'un agent en arrêt)
- mobilité interne d'une comptable au service ressources humaines

Service électrification : fin de contrat d'un apprenti

Catégories d'emploi

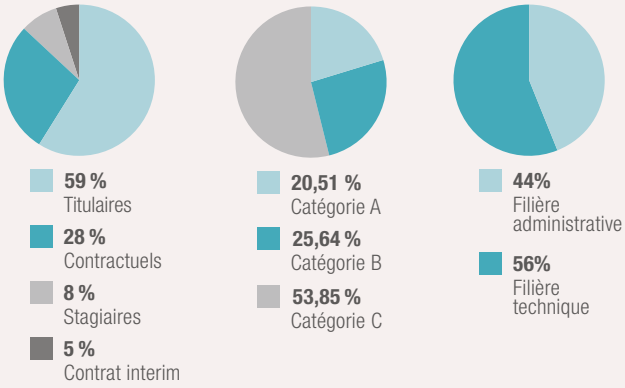

Formations :

Au cours de l'année 2019, il y a eu 120 demandes de formations ; 77 ont été réalisées ce qui représente un total de 64%.
Des évaluations à chaud sont effectuées à la fin de chaque formation et des évaluations à froid 6 mois après afin d'évaluer les résultats et la satisfaction des agents.

RÈGLEMENT FINANCIER

Satisfaire les attentes des communes et des territoires

En 2019, la révision du règlement financier du SDEY a permis aux communes de bénéficier de nouvelles aides destinées notamment à accélérer leur équipement en « éclairage public intelligent » (LED connectées).

Lorsque la commune décide la rénovation complète de son parc de luminaires (bourg et hameau, sauf communes nouvelles et communes associées), la participation du SDEY est désormais portée à 70 % du total hors taxe (plus la totalité de la TVA). La rénovation des armoires d'éclairage public vétustes est aussi prise en charge dans les mêmes proportions.

Le reste des travaux (renforcement, sécurisation…) est financé à 100 % par le SDEY. Enfin, le nouveau règlement financier offre la maintenance gratuite des réseaux d'éclairage public pendant les cinq années suivant le passage du parc complet en 100 % ampoules LED intelligentes.
Le règlement financier 2019 est aussi marqué par la volonté des élus d'accélérer la suppression des disgracieux postes de transformation hauts, dits « cabines hautes ». Sur le territoire des communes rurales, le SDEY prend désormais en charge 80 % du montant (plus toute la TVA) de la démolition d'une cabine, de la fourniture du poste et de la reprise de la haute tension et de la basse tension.

En matière de bornes de recharge pour les véhicules électriques, le règlement prévoit d'ouvrir les aides aux intercommunalités et de financer les bornes normales à 50 % du montant (plus toute la TVA) si la collectivité s'engage à mettre un véhicule électrique en auto-partage. Celle-ci bénéficie d'une subvention à hauteur de 2 700 euros pour l'achat ou la location d'un véhicule électrique. Une seconde subvention peut être versée si le véhicule est destiné à être partagé.

En 2019, les élus ont décidé un allègement des procédures administratives pour les commandes de travaux de plus de 15 000 euros. A partir du 1er janvier 2020, les communes auront la possibilité de prendre une délibération permettant à leur maire de lancer pour une année des travaux avec le SDEY dans le cadre d'une enveloppe déterminée. Le règlement financier du SDEY étant annexé à cet acte, les élus n'auront pas besoin de faire voter les conseils municipaux à chaque fois qu'un nouveau projet est engagé. Cette possibilité (strictement encadrée) devrait permettre d'accélérer la procédure de déroulement les travaux.

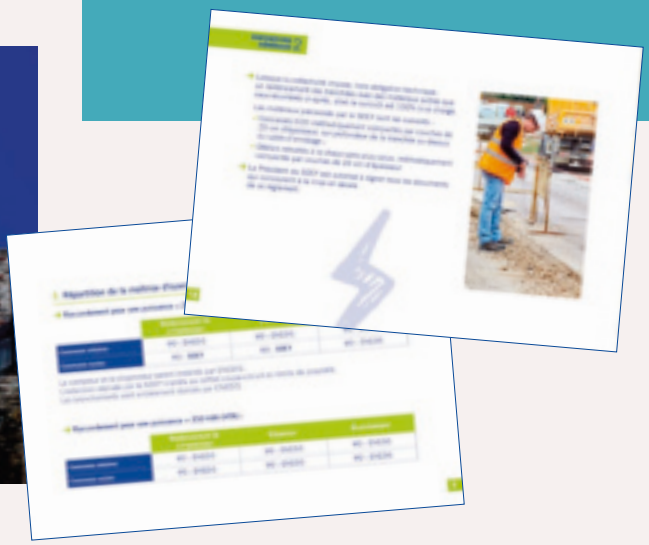

FINANCES

Maîtriser les dépenses, optimiser les recettes et limiter la dette

La gestion financière du SDEY se caractérise par des investissements particulièrement élevés, des dépenses de fonctionnement maîtrisées et une optimisation des recettes. Sa dette est très limitée.

Le fonctionnement

	Dépenses en €	Par poste
Charges à caractère général	1 395 510,87	18,76%
Travaux sur le réseau télécom	1 042 673,26	14,02%
Maintenance	1 060 192,72	14,26%
Charges de personnel et frais assimilés	1 850 147,38	24,88%
Atténuations de produits	286 927,31	3,86%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	853 151,95	11,47%
Autres charges de gestion courante	480 365,23	6,46%
Charges financières	146 864,44	1,97%
Charges exceptionnelles	278 950,60	3,75%
Dotations aux provisions	42 053,00	0,57%
Fonctionnement	7 436 836,76	100,00%

	Recettes en €	Par poste
Atténuations de charges	20 518,29	0,20%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 352,33	0,60%
Ventes de produits fabriqués, prestations de services	1 154 603,06	11,39%
Impôts et taxes	5 847 123,18	57,66%
Dotations et participations	1 079 165,93	10,64%
Autres produits de gestion courante	1 623 321,92	16,01%
Produits exceptionnels	356 265,30	3,51%
Fonctionnement	10 141 350,01	100 %

La taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)

Afin de se conformer à la directive européenne de 2003 uniformisant les règles de taxation des énergies, le législateur a instauré dans la loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité) un calcul des taxes locales d'électricité à partir des quantités d'électricité consommées.

Les tarifs de référence sont mentionnés à l'article L.3333-3 du CGCT. Le coefficient multiplicateur, voté par l'assemblée délibérante du SDEY (devant être compris entre 0 et 8,50%) permet de moduler les tarifs suivants :

- 0,75€ par MWh pour les particuliers et professionnels dont la puissance est comprise entre 3 et 36 kVA
- 0,25€ par MWh pour les professionnels dont la puissance est comprise entre 36 et 250 kVA

La taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) est perçue par le SDEY en lieu et place des communes pour exercer la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité. Sur l'exercice 2019 le SDEY a encaissé 5,8 millions d'euros de recettes provenant de la TCCFE, dont une partie est reversée aux communes urbaines. Cette recette représente 58% des recettes de fonctionnement et 20% de l'ensemble des recettes de l'exercice du SDEY.

Les redevances de concessions

Le SDEY, Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité, a signé en 1999 un contrat avec l'entreprise EDF-GDF Services (aujourd'hui ENEDIS) pour la mise en concession de ses réseaux d'électricité, lui laissant le soin de gérer ce service public. Ce présent contrat prévoit le versement par le concessionnaire de deux redevances :

- La redevance de fonctionnement dite R1 permettant au syndicat de financer les frais de sa structure pour l'accomplissement de sa mission (contrôle de la concession…) dont le montant est établi en fonction des longueurs de réseaux et de la population du département. Son montant est stable depuis ces dernières années.
- La redevance d'investissement dite R2 qui elle est déterminée en fonction des investissements réalisés en année N-2 sur le territoire de la concession pondérée par une fraction des recettes perçues par l'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité (AODE).

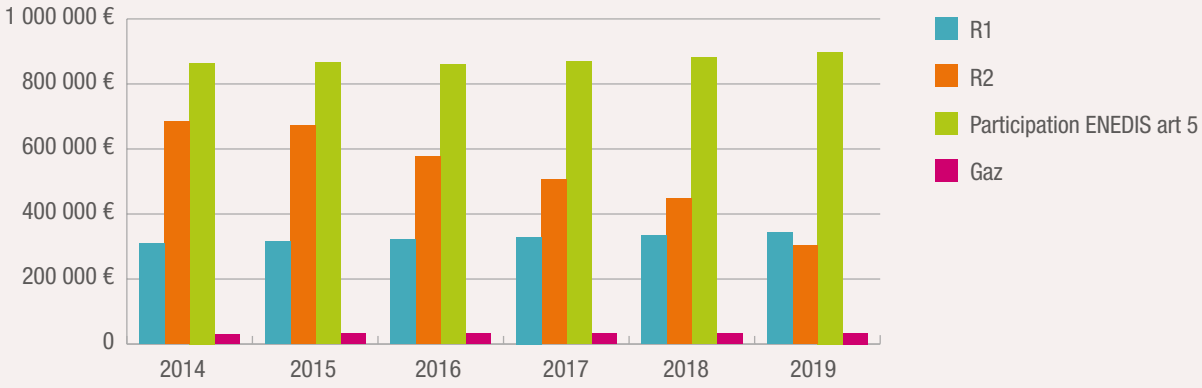

Les produits exceptionnels

253 757,26 € ont été encaissés pour la vente de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

L'investissement

	Dépenses en €	Par poste
Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 352,33	0,42%
Opérations patrimoniales	919 926,48	6,39%
Subventions d'investissement	109 230,90	0,76%
Emprunts et dettes assimilées	805 319,80	5,59%
Immobilisations incorporelles	213 647,43	1,48%
Subventions d'équipement versées	48 400,00	0,34%
Immobilisations corporelles	454 946,74	3,16%
Travaux sur les réseaux	11 651 180,53	80,92%
Opérations pour compte de tiers	135 488,03	0,94%
Investissement	14 398 492,24	100%

TRAVAUX SUR RÉSEAU BASSE TENSION

- **46 %** Dissimulation
- **17 %** Renforcement
- **28 %** Extension
- **9 %** Sécurisation

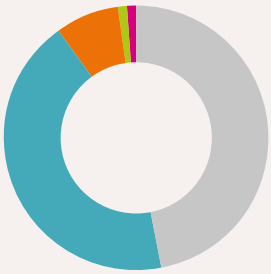

TRAVAUX

- **47 %** Réseau Basse Tension
- **43 %** Éclairage public
- **8 %** Réseau Orange
- **1 %** Bornes électriques
- **1 %** Zones blanches

	Recettes en €	Par poste
Opérations d'ordre de transfert entre sections	853 151,95	4,38%
Opérations patrimoniales	919 926,48	4,72%
Dotations, fonds divers et réserves	7 800 000,00	40,06%
Subventions d'investissement	8 670 613,13	44,53%
Immobilisations en cours	75 037,85	0,39%
Autres immobilisations financières	1 007 227,67	5,17%
Opérations pour compte de tiers	143 804,03	0,74%
Investissement	19 469 761,11	100%

Le chapitre subvention d'investissement est composé des participations qui sont versées par les communes pour la réalisation du développement de leurs réseaux. Le Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification Rurale (FACÉ) contribue également à l'équilibre de la section d'investissement.

La mission « Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale » a pour objet de soutenir les Autorités Organisatrices de la Distribution d'Électricité (AODE) par une aide financière dans leurs travaux de renforcement, d'enfouissement et de sécurisation des réseaux électriques en milieu rural. Ce financement demeure un outil en faveur de l'égalité des territoires et d'amélioration de la qualité de l'électricité distribuée dans les zones rurales.

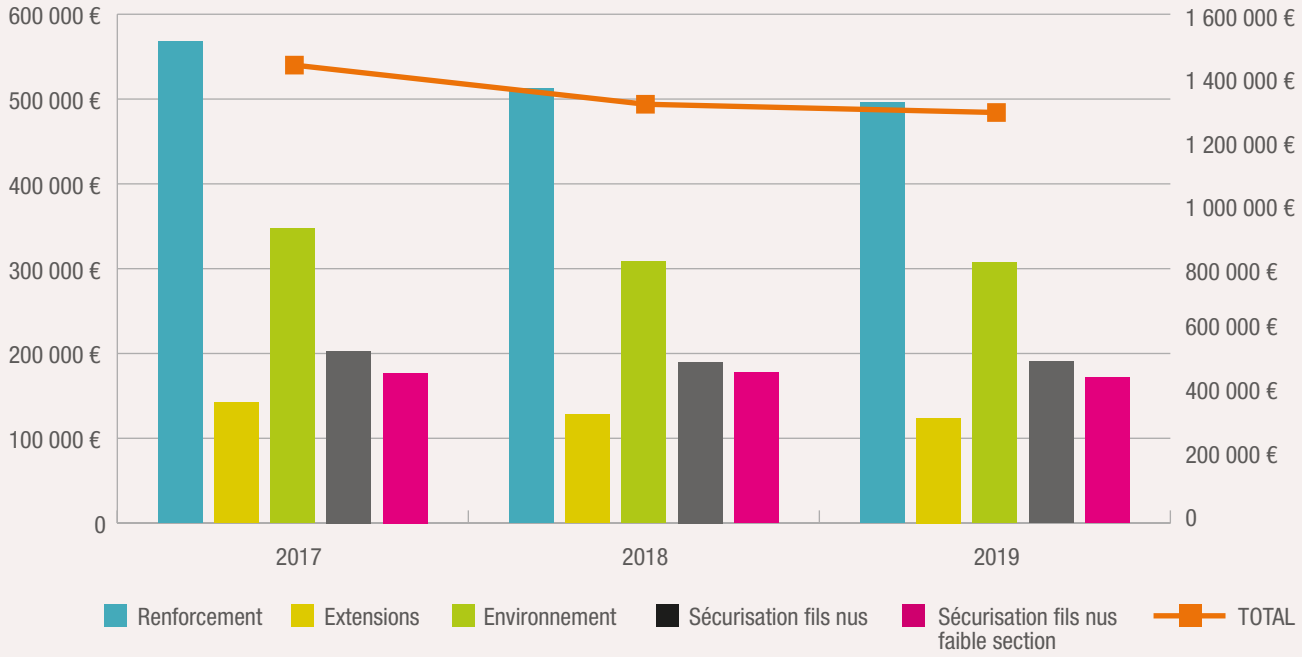

Dette

La dette représente **19 € par habitant** de la concession (population : 234 138 habitants).

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (Annuel)	Durée de vie résiduelle
4 612 594,00 €	3,00 %	6 ans et 11 mois

Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
4 ans	48

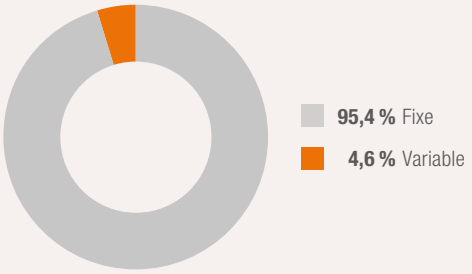

Commune	Montant Travaux Commandés TTC	Nombre de Commandes
AISY-SUR-ARMANÇON	2 401,08 €	1
ANCY-LE-FRANC	382 305,83 €	5
ANCY-LE-LIBRE	31 315,02 €	1
ANNAY-LA-CÔTE	116 550,46 €	1
ANNAY-SUR-SEREIN	98 526,10 €	2
ANNEOT	3 748,80 €	1
APPOIGNY	697 614,58 €	15
ARCY-SUR-CURE	2 474,64 €	2
ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON	2 699,34 €	2
ARMEAU	114 744,00 €	5
ASQUINS	2 992,02 €	2
AUGY	1 310,06 €	2
BAGNEAUX	63 744,46 €	1
BASSOU	4 092,00 €	1
BAZARNES	62 362,28 €	2
BEINES	38 259,71 €	5
BELLECHAUME	17 874,06 €	1
BESSY-SUR-CURE	294 338,23 €	5
BEUGNON	686,08 €	1
BIERRY-LES-BELLES-FONTAINES	61 963,44 €	2
BLACY	44 409,82 €	2
BLEIGNY-LE-CARREAU	116 015,36 €	4
BLENEAU	4 063,06 €	2
BONNARD	3 670,00 €	1
BRANNAY	10 560,00 €	3
BRIENON-SUR-ARMANÇON	184 944,89 €	5
BRION	10 824,00 €	1
BROSSES	2 241,49 €	1
BUSSIÈRES	726 333,75 €	6
BUSSY-EN-OTHE	272 552,28 €	1
BUTTEAUX	50 799,41 €	1
CERISIERS	95 214,47 €	3
CHABLIS	16 792,07 €	2
CHAILLEY	59 587,44 €	1
CHAMOUX	67 235,96 €	3
CHAMPIGNELLES	347 656,84 €	2
CHAMPIGNY	1 098,90 €	1
CHAMPLOST	499,26 €	1
CHAMPS-SUR-YONNE	298 056,00 €	8
CHARBUY	56 144,37 €	6
CHARENTENAY	11 117,47 €	1
CHARNY-ORÉE-DE PUISAYE	156 682,96 €	3
CHASSIGNELLES	48 200,46 €	1
CHASSY	47 652,00 €	2
CHASTELLUX-SUR-CURE	77 789,36 €	1
CHATEL-CENSOIR	5 070,49 €	2
CHAUMONT	146 518,88 €	1
CHEMILLY-SUR-YONNE	157 794,00 €	8
CHEROY	751 555,24 €	2
CHEVANNES	72 014,86 €	5
CHICHERY	9 279,86 €	1
CHITRY	53 050,60 €	1
CORNANT	6 600,00 €	1
COULANGERON	17 914,25 €	1
COULANGES-LA-VINEUSE	201 948,11 €	6

Commune	Montant Travaux Commandés TTC	Nombre de Commandes
COULANGES-SUR-YONNE	4 070,94 €	2
COULOURS	6 406,56 €	1
COURGIS	61 780,20 €	5
COURLON-SUR-YONNE	499,26 €	1
COUTARNOUX	52 006,02 €	1
CRUZY-LE-CHATEL	97 346,82 €	1
CRY	345 752,65 €	9
CUDOT	42 011,51 €	3
CUSSY-LES-FORGES	4 832,26 €	1
CUY	3 556,92 €	2
DANNEMOINE	225 916,21 €	2
DEUX RIVIÈRES	208 200,12 €	1
DIXMONT	8 976,00 €	1
DOLLOT	32 340,00 €	1
DOMATS	17 880,48 €	1
DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES	49 641,00 €	2
DYE	179 566,58 €	7
ÉGLENY	19 140,00 €	1
ÉPINEAU-LES-VOVES	24 012,55 €	1
ÉTAIS-LA-SAUVIN	7 411,40 €	1
ÉTAULES	201 040,57 €	5
ÉTIVEY	3 542,22 €	1
ÉVRY	214 728,00 €	5
FESTIGNY	1 043,66 €	1
FLACY	47 896,60 €	1
FLEURY-LA-VALLÉE	1 947,60 €	1
FONTAINES	50 781,32 €	1
FONTENAY-PRES-CHABLIS	25 476,00 €	3
FONTENOY	2 590,44 €	1
FOUCHÈRES	186 396,00 €	7
GIROLLES	68 743,62 €	1
GISY-LES-NOBLES	47 834,82 €	1
GIVRY	106 688,76 €	5
GRIMAULT	41 953,03 €	1
GRON	186 978,00 €	6
GUILLON-TERRE-PLAINE	3 925,81 €	1
GURGY	102 090,91 €	6
HAUTERIVE	113 558,94 €	1
HERY	251 476,18 €	6
JOUX-LA-VILLE	32 356,22 €	5
JOUY	206 037,37 €	8
JUSSY	150 596,30 €	1
L' ISLE-SUR-SEREIN	206 677,42 €	1
LA BELLIOLE	1 271,29 €	1
LA CELLE-SAINT-CYR	49 919,23 €	2
LA CHAPELLE-SUR-OREUSE	13 468,75 €	1
LA FERTE-LOUPIÈRE	160 505,87 €	1
LAIN	47 556,30 €	1
LAINSECQ	1 699,74 €	1
LASSON	57 917,32 €	1
LES BORDES	22 176,00 €	2
LEZINNES	229 735,07 €	6
LICHÈRES-PRES-AIGREMONT	61 380,52 €	1
LICHÈRES-SUR-YONNE	13 504,92 €	1
LIGNY-LE-CHATEL	89 628,00 €	4

Commune	Montant Travaux Commandés TTC	Nombre de Commandes
LIXY	33 696,96 €	2
LUCY-LE-BOIS	109 351,26 €	3
LUCY-SUR-YONNE	1 151,40 €	1
MAGNY	7 372,80 €	2
MAILLOT	58 872,00 €	3
MAILLY-LE-CHATEAU	163 924,52 €	2
MALAY-LE-GRAND	155 448,00 €	6
MALICORNE	1 188,00 €	1
MALIGNY	116 229,28 €	4
MÉLISEY	44 101,86 €	1
MÉRÉ	27 879,19 €	3
MERRY-LA-VALLÉE	11 428,30 €	1
MÉZILLES	7 507,10 €	1
MICHERY	9 268,67 €	1
MIGE	13 227,98 €	1
MOLINONS	227 351,52 €	5
MOLOSMES	99 271,33 €	1
MONÉTEAU	497 078,96 €	15
MONTHOLON	172 326,99 €	5
MONTIGNY-LA-RESLE	8 656,97 €	1
MONT-SAINT-SULPICE	14 064,83 €	1
MOUFFY	53 229,11 €	1
MOULINS-EN-TONNERROIS	127 591,20 €	6
MOULINS-SUR-OUANNE	68 993,36 €	1
NAILLY	63 583,08 €	1
NEUVY-SAUTOUR	199 158,17 €	6
NITRY	119 366,89 €	1
NOYERS	1 456,20 €	1
NUITS	46 494,49 €	1
OUANNE	96 641,78 €	8
PACY-SUR-ARMANCON	958,20 €	1
PASILLY	53 985,62 €	2
PERCENEIGE	41 142,02 €	1
PIERRE-PERTHUIS	37 539,22 €	1
POILLY-SUR-SEREIN	19 119,17 €	2
PONTIGNY	553,25 €	1
PONT-SUR-YONNE	206 940,52 €	1
PRÉCY-LE-SEC	271,80 €	1
PRÉGILBERT	142 164,00 €	3
PRÉHY	271 656,00 €	4
PROVENCY	27 908,76 €	1
QUARRÉ-LES-TOMBES	12 976,68 €	3
QUENNE	13 186,14 €	2
RAVIÈRES	147 392,52 €	1
ROGNY-LES-SEPT-ÉCLUSES	1 132,34 €	1
ROSOY	2 640,00 €	1
ROUVRAY	2 627,93 €	1
RUGNY	35 192,26 €	1
SAINPUITS	138 351,29 €	1
SAINT-AGNAN	186 288,00 €	6
SAINT-BRANCHER	143 841,72 €	1
SAINT-BRIS-LE-VINEUX	162 167,12 €	10
SAINT-DENIS	0,00 €	1
SAINTE-MAGNANCE	141 881,17 €	1
SAINT-FARGEAU	516 165,59 €	4

Commune	Montant Travaux Commandés TTC	Nombre de Commandes
SAINT-MARTIN-D'ORDON	18 164,33 €	1
SAINT-MARTIN-SUR-ARMANÇON	2 820,84 €	1
SAINT-MORE	5 333,46 €	1
SAINT-SEÉROTIN	13 080,00 €	2
SAINT-VALÉRIEN	47 489,30 €	3
SALIGNY	49 764,00 €	3
SARRY	745,27 €	1
SAUVIGNY-LE-BEURÉAL	20 789,55 €	2
SAUVIGNY-LE-BOIS	39 690,72 €	3
SAVIGNY-SUR-CLAIRIS	222 444,00 €	9
SEMENTRON	51 226,13 €	1
SENAN	4 248,00 €	2
SENNEVOY-LE-HAUT	70 959,90 €	1
SÉPEAUX-SAINT-ROMAIN	51 503,23 €	2
SERGINES	1 620,00 €	1
SORMERY	65 798,40 €	1
SOUCY	177 624,00 €	3
SOUGÈRES-EN-PUISAYE	117 916,26 €	1
STIGNY	116 556,00 €	5
TANLAY	18 765,38 €	1
THIZY	31 220,02 €	1
THORIGNY-SUR-OREUSE	1 476,00 €	1
TREIGNY	49 207,36 €	1
TRICHEY	33 546,48 €	1
TRONCHOY	1 116,06 €	1
TURNY	38 144,17 €	1
VAL-DE-MERCY	237 011,94 €	3
VAL-D'OCRE	32 736,00 €	2
VALLAN	73 060,90 €	2
VALRAVILLON	73 661,16 €	3
VARENNES	116 220,67 €	5
VASSY	29 430,72 €	1
VAUDEURS	11 565,98 €	1
VAULT-DE-LUGNY	47 954,31 €	6
VAUMORT	19 676,71 €	1
VENOUSE	147 109,91 €	4
VENOY	333 036,00 €	7
VERGIGNY	12 751,33 €	1
VERMENTON	152 048,24 €	5
VÉRON	104 268,00 €	6
VÉZELAY	131 652,60 €	4
VILLEBLEVIN	302 024,16 €	15
VILLEBOUGIS	21 912,00 €	2
VILLECHETIVE	3 721,87 €	1
VILLECIEN	1 775,00 €	1
VILLEFARGEAU	6 061,54 €	3
VILLENAVOTTE	6 864,00 €	1
VILLENEUVE-LA-DONDAGRE	32 879,95 €	2
VILLENEUVE-LES-GENETS	90 798,78 €	1
VILLEPERROT	36 657,00 €	1
VILLIERS-LOUIS	158 928,00 €	5
VINCELLES	15 424,29 €	5
VIVIERS	289 212,00 €	11
VOISINES	6 072,00 €	1
TOTAL GÉNÉRAL	**19 134 117,82 €**	**570**

- **Rémy CLERIN**
  Ormoy
  - *Vice-Président*
  - *Commission Mobilité électrique*
- **Mahfoud AOMAR**
  Maire de Valravillon
- **Jean-Pierre CHARONNAT**
  Turny
- **Laurent CHAT**
  Maire de Looze
- **Jérôme DELAVAULT**
  Brienon-sur-Armançon
- **Michel PANNETIER**
  Gurgy
- **Claude PERREAU**
  Maire de Chamvres
- **Richard ZEIGER**
  Joigny

- **Jean-Noël LOURY**
  - *Maire de Val-de-Mercy*
  - *Président*
- **Philippe MAILLET**
  Venoy
  - *Vice-Président*
  - *Commission finances et personnel*
- **Patrick PICARD**
  Monéteau
  Vice-Président
  Commission des travaux
- **Bernard BELARGENT**
  Héry
- **Georges GUILHOTO**
  Chablis
- **Robert MESLIN**
  Irancy
- **Jean-Michel PETIT**
  Chevannes
- **Denis ROYCOURT**
  Auxerre
- **Chantal ROYER**
  Maire de Ligny-le-Chatel

- **Louis-Marcel GARRIGA †**
  Asquins
  Vice-président
- **Guillaume DUMAY**
  Pierre-Perthuis
  Vice-président
- **Roland ENES**
  Avallon
- **Didier IDES**
  Maire de Sauvigny-le-Bois
- **Ralph PAIN**
  Quarré-les-Tombes

- **Claude MAULOISE**
  Saint-Valérien
  Vice-président
- **Christine AITA**
  Maire de Courtoin
- **Pierre MARREC**
  Maire de Saint-Agnan

- **Bernard PETILLAT**
  La-Chapelle-sur-Oreuse
  Vice-président
- **Grégory DORTE**
  - *Maire de Pont-sur-Yonne*
  - *Vice-président*
  - *Commission SIG*
- **Paul BOURDON**
  Sergines
- **François CHAUT**
  Piffonds
- **Paul HENNEQUIN**
  Fontaine-la-Gaillarde
- **Daniel JORDAT**
  Villeblevin
- **Jean LESPINE**
  Cerisiers
- **Jean-Pierre PASQUIER**
  Véron
- **Jean-Claude SOLAS**
  Armeau

- **Michel BLONDEAU**
  Tonnerre
- **Jean-Pierre BOUILHAC**
  - *Maire de Tanlay*
  - *Vice-Président*
  - *Commission Développement des technologies de l'information et de la communication*
  - *Commission Développement durable*
- **José DE PINHO**
  Maire de Cry
- **Claude DEPUYDT**
  Flogny-la-Chapelle
- **Rémi GAUTHERON**
  Maire de Roffey
- **Gilles SACKEPEY**
  Maire d'Étivey

- **Jacques BALOUP**
  Maire de Sementron
  Vice-président
- **Jack CHEVAU**
  Maire de Sougères-en-Puisaye
- **Jean DESNOYERS**
  Maire de Mouffy
- **Jacques GILET**
  Maire de Champignelles
- **Martial HERMIER †**
  Maire de Saint-Martin-des-Champs

- **Christian CHATON**
  - *Maire d'Escamps*
  - *Vice-Président*
  - *Commission Éclairage Public*
- **Claude FRACHET**
  La Celle-Saint-Cyr
- **Jean-Pierre GERARDIN**
  Charny

Rédaction, Conception
Réalisation
Communication SDEY
FJA-consultants

Création graphique,
Mise en page
Florence Boukellal

Crédits photos
Illustrations
Studio Xavier Morize
Adobe Stock
Freepik

Impression
EG Imprimeur

avenyr
TERRITOIRE CONNECTÉ

sdey
Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne

territoire d'énergie

sdey
Syndicat Départemental
d'Énergies de l'Yonne

4, avenue Foch - 89000 Auxerre
Tél. : 03 86 52 22 00
www.sdey.fr